Et maintenant les Kings!

Voir cahier Sports

649 12 17 33 34 40 48 36

6 13 19 20 31 37 8 SÉLECT

La Presse Dimanche

GAREAU mazda

10175, AV. PAPINEAU, MONTREAL 381-3987

Aujourd'hui: généralement ensoleillé. Minimum 4° Maximum 20°
Demain: nébulosité croissante.

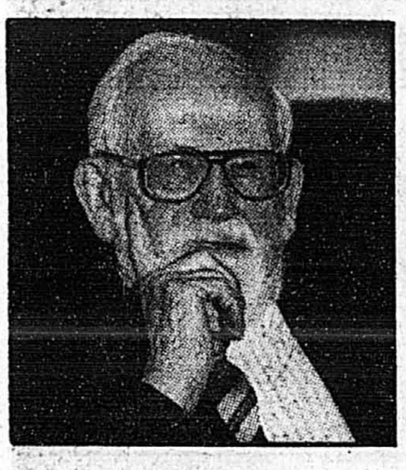
• MONTRÉAL, DIMANCHE 30 MAI 1993 109e ANNÉE Nº 216 54 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B 3 MARCEL TRAHAN

Sports

MONTRÉAL EXPOS 5 — CUBS 4

Sommaire

Annonces classées
- Immobilier B12, B13, C6 à C8
- marchandises C8
- emplois ..... C8 et C9
- automobiles ..... C9 et C10
- propositions d'affaires A6

Additions croisées C6

Arts et spectacles
- informations ..... B8 à B11
- ciné-horaire B11
- télé-horaire B10

Bandes dessinées B14
Décès C11
Êtes-vous observateur? B12
Feuilleton B13
Horoscope C8
Le bridge C10
Le monde A9
Loteries A4
Mot mystère C7



Les fonctionnaires menacent de faire la grève générale

RAYMOND GERVAIS

Si le gouvernement québécois ne fait pas marche arrière avec son projet de loi 102 décrétant un gel des salaires et des réductions salariales pour tous les employés de l'État, le président de la CSN, Gérald Larose, n'écarte pas la possibilité de recourir à la grève générale pour faire reculer le gouvernement.

Participant hier avec, entre autres, Fernand Daoust (FTQ) et Lorraine Pagé (CEQ), à une grande manifestation organisée dans les rues de Montréal par le Front commun CSN-FTQ-CEQ-SFPQ-SPGQ, M. Larose a déclaré pour la première fois que si rien d'autre n'ébranlait le président du Conseil du Trésor, il envisagerait sérieusement le recours à la grève pour forcer le gouvernement à négocier.

Ils étaient plus de 60 000 hier, enseignants, fonctionnaires, membres du réseau des affaires sociales des secteurs public et parapublic à manifester dans les rues de Montréal, répondant ainsi massivement à l'appel lancé par leurs chefs syndicaux pour dire non au gel de leurs salaires et à l'imposition, une fois de plus par le gouvernement, de leurs conditions de travail.

À Québec, où se tenait également une manifestation sur la colline parlementaire, de 15 000 à 20 000 personnes ont défilé dans la Vieille Capitale.

Les syndiqués exigent que le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, retourne à la table des négociations et accepte de renégocier leurs conventions collectives au lieu d'imposer un gel des salaires.

Les discours des leaders syndicaux n'ont laissé place à aucune équivoque. Les syndicats ont décidé de déterrer la hache de guerre et de brandir le spectre de la grève générale. Ils semblent bien décidés à forcer la main du gouvernement et n'ont pas l'intention de plier l'échine.

Si les négociations ne reprennent pas, l'été s'annonce chaud dans le monde des relations de travail entre le gouvernement et ses employés.

Rappelons que le gouvernement désire par le projet de loi 102 imposer aux employés du secteur public et parapublic le gel de leurs salaires et de leurs conditions de travail pour les deux prochaines années en plus de récupérer 1 p. cent de la masse salariale, sous la menace d'imposer à tous ses employés trois jours de congé sans solde par année.

De plus, Québec désire introduire un élément nouveau dans la convention collective, soit les primes de rendement.

Selon le président de la FTQ, Fernand Daoust, et Lorraine Pagé, de la CEQ, les syndiqués ont cette fois-ci l'appui du grand public puisque la loi aura notamment des effets sur l'éducation, prétend Mme Pagé.

«On commençait à sortir de cette période là avec le mouvement massif qui s'était fait en faveur de la réussite scolaire et c'est à ça que M. Johnson met fin en choisissant la voie de l'affrontement», a précisé la présidente de la CEQ.

Fernand Daoust a précisé pour sa part qu'«avant même qu'il y ait eu négociation et avant même qu'il y ait eu des échanges sérieux entre les parties, le gouvernement avait dit non à toute forme de négociation précisant que c'est par là que les syndicats devaient passer. Il n'a certainement pas été chercher l'appui de l'opinion publique en agissant ainsi», a déclaré M. Daoust.

Gérald Larose a soutenu quant à lui que Daniel Johnson abusait de son autorité et qu'il volait littéralement les syndiqués.

Les syndicats ont donc démontré hier au gouvernement tant à Québec qu'à Montréal, qu'ils n'accepteraient jamais un tel recul au chapitre des droits qui ont été acquis au cours des 30 dernières années de négociation.

Rappelons enfin que le projet de loi 102 prévoit aussi des gels de salaires dans les sociétés d'État comme Hydro-Québec, Radio-Québec et la Société des alcools. □

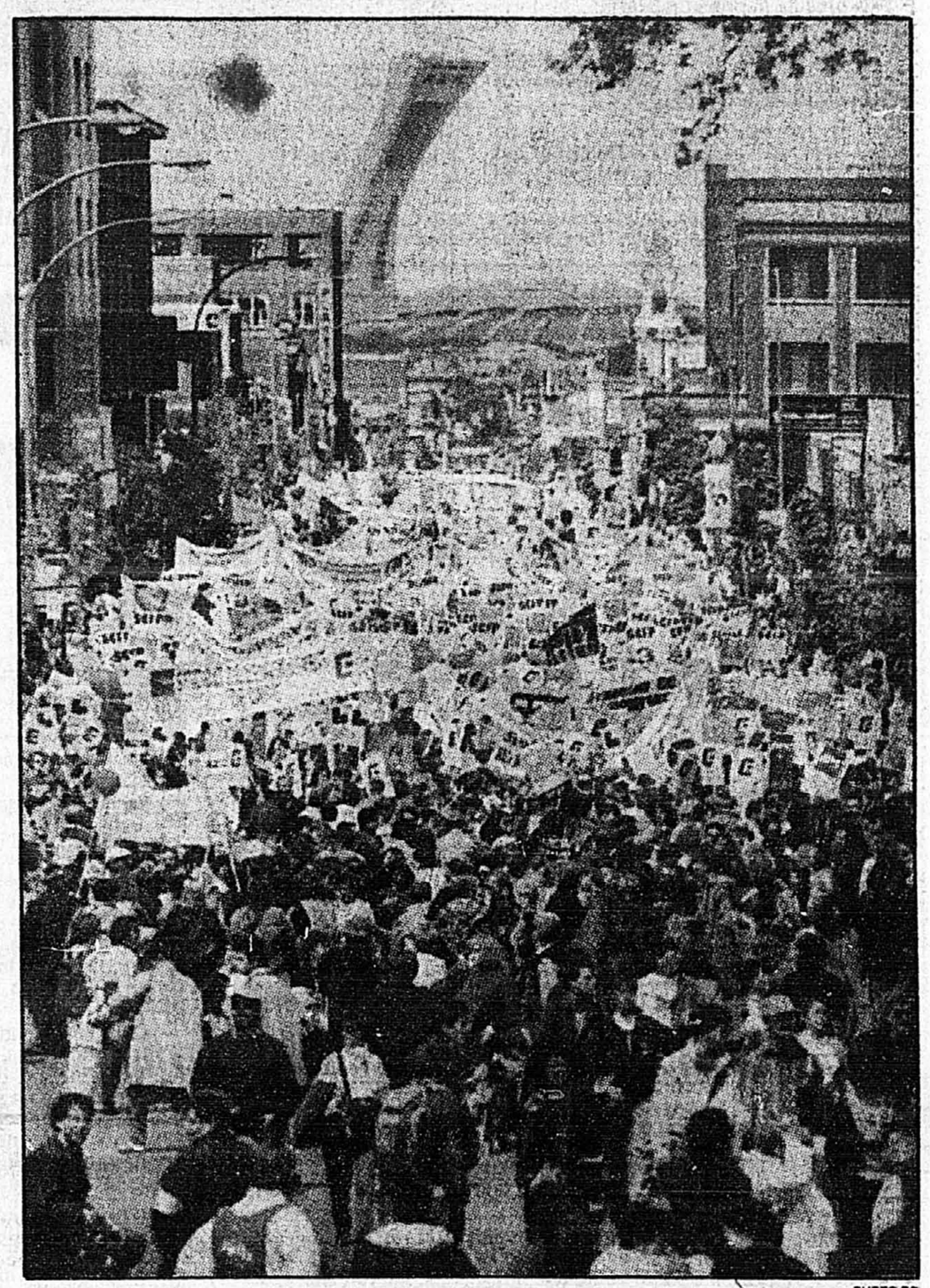


PHOTO PC

Ils étaient plus de 60 000 hier, enseignants, fonctionnaires, membres du réseau des affaires sociales des secteurs public et parapublic à manifester dans les rues de Montréal, répondant ainsi massivement à l'appel lancé par leurs chefs syndicaux pour dire non au gel de leurs salaires et à l'imposition, une fois de plus par le gouvernement, de leurs conditions de travail.

Nous aurons un autre été pourri!

MARIE-FRANCE LÉGER

Comme l'an dernier, le temps maussade et les températures fraîches risquent fort d'assombrir la saison estivale. C'est ce que nous annonce Environnement Canada dans ses prévisions climatiques pour le centre et l'est du pays.

«Si la tendance se maintient», les températures se situeront au-dessous des normales saisonnières. Et, à l'opposé, les précipitations seront plus élevées que de coutume, pour les mois de juin, juillet et août. Le grand responsable de ces sombres conditions atmosphériques serait encore une fois le volcan Pinatubo, dont l'éruption en juin 1991, aux Philippines, fut l'une des plus violentes du siècle.

Il ne faut pas parler d'un été «pourri», a tout de même tenu à préciser Jacques Pelletier, spécialiste de l'information météorologique chez Environnement Canada, à Saint-Laurent.

«Disons qu'on s'attend à des températures plus froides et à des nuages. On n'aura pas un vrai été. On aura un été plus printanier qu'estival», a-t-il expliqué.

Mais pour plusieurs, un été «printanier» c'est un été raté. Si les températures devaient rester aussi fraîches que ce mois-ci, ce serait sûrement la grande déprime. Depuis le 12 mai en effet, celles-ci se maintiennent sous les normales. On se croirait presque à la fin septembre.

Environnement Canada prévoit en outre des températures sous la moyenne pour les mois de juin et août. Les météorologues ne peuvent pas préciser si tôt ce qu'elles seront exactement. Sachons que la moyenne de saison est de 18 degrés en juin, 20,8 degrés en juillet et 19,4 au mois d'août. L'an dernier, en juin, on a atteint 17,7

VOIR ÉTÉ EN A 2

Le chef libéral adopte un look décontracté

MARIO FONTAINE

Le col détaché sous un pull rouge, c'est un Jean Chrétien réusiné qui a entrepris, hier, une tournée pré-électorale au Québec, véritable répétition pour la campagne de l'automne prochain.

De Montréal à Québec en passant par Saint-Bruno et Drummondville, le chef libéral a rodé son personnel, ses candidats, quelques thèmes aussi, sans pour autant oublier l'actualité.

Surtout, M. Chrétien s'est employé à montrer une image rajeunie aux électeurs, lui qui devra affronter Kim Campbell ou Jean Charest au prochain scrutin. Ni veston ni cravate pour le leader libéral hier, dont l'épouse Aline demeure toutefois d'une grande élégance. Le look relax en somme, plus caustique que belliqueux.

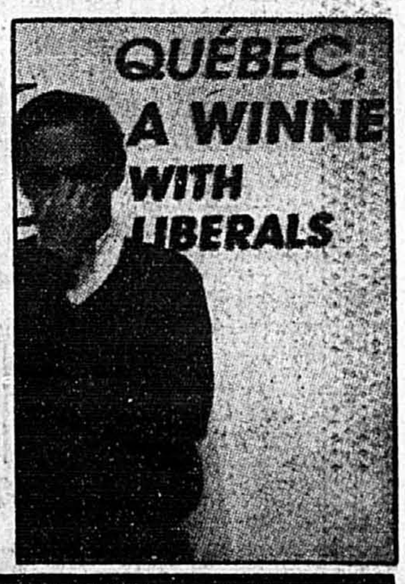
«On me reproche d'avoir de l'expérience. L'expérience c'est important, moi j'en ai trop, c'est un de mes problèmes, s'étonne, mi-figue mi-raisin, l'ancien bras droit de Pierre Elliott Trudeau, qui a été élu pour la première fois aux Communes il y a 30 ans. Et de passer à la contre-attaque, en affirmant qu'il ne craint pas d'affronter un Brian Mulroney en jupon (Mme Campbell) ou aux couches (M. Charest).

M. Chrétien a maintenu ce cap toute la journée d'hier, qui avait des airs de campagne électorale. Début à 8 h 40 par un petit déjeuner organisé par l'association libérale de Verdun. Puis arrivée, à 10 heures, à l'assemblée d'investiture de Laurier-Sainte-Marie, quelques kilomètres plus à l'est.

À l'entrée, des militants distribuent des drapeaux du Canada montés sur épinglettes et un macaron sur lequel M. Chrétien, très décontracté, pose vêtu d'une chemise de denim. La salle se remplit

VOIR CHEF EN A 2

■ **Chrétien trouve assez inélégante la charge de Mulroney contre Trudeau.** *Page A 7*



Col détaché sous un pull rouge, Jean Chrétien s'emploie à montrer une image rajeunie aux électeurs, lui qui devra affronter Kim Campbell ou Jean Charest au prochain scrutin fédéral.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Québec ne doit pas ouvrir l'école anglaise aux immigrants, estime le juge Deschênes

GILLES PAQUIN

Alliance Québec peut continuer d'exercer toutes les pressions qu'elle voudra, mais dans le contexte actuel, il n'est pas question d'ouvrir les écoles anglaises aux immigrants, a déclaré hier l'ex-juge en chef de la Cour Supérieure du Québec Jules Deschênes.

S'adressant aux quelque 200 délégués de cet organisme réunis dans un hôtel de Sainte-Adèle à l'occasion de leur congrès annuel, le juge Deschênes a affirmé qu'ils ne pourraient atteindre cet objectif dans un «avenir prévisible».

«La communauté de langue anglaise devra compter sur ses propres forces pour combler les rangs de sa population scolaire», a souligné le magistrat en commentant une des résolutions à l'étude lors de ces assises.

Selon lui, la campagne d'Alliance Québec visant à modifier la Loi 101 afin de permettre aux immigrants provenant de pays de langue anglaise de fréquenter les écoles anglaises du Québec va à l'encontre de l'opinion publique et de la position du gouvernement.

Le Conseil de la langue française s'est d'ailleurs opposé à cette mesure récemment et le ministre responsable de la langue, Claude Ryan, a tenu compte de cet avis en excluant cette mesure du projet de Loi 86 qui modifie d'autres aspects de la Charte de la langue française, a noté M. Deschênes.

Les propos du magistrat ont visiblement déçu une partie de l'auditoire, mais pour Robert Keaton qui venait tout juste d'être réélu à la présidence d'Alliance Québec, son message d'une «grande franchise» ne fait que reporter l'échéance.

Devant le rejet de cette proposition, M. Keaton a laissé entendre que son organisme pourrait se tourner vers une autre solution. Si le Québec permet aux enfants provenant des autres provinces de fréquenter le réseau scolaire anglophone, cela se traduira par une augmentation de 12,5 p. cent dans ces écoles et d'une simple baisse de 1,5 p. cent du côté français, a-t-il dit.

Pour le juge Deschênes, l'avenir de la communauté an-

VOIR ÉCOLE EN A 2



Olympique de Marseille: la fin de la «malédiction»!



LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS FRANCE

Selon ma voisine italienne, le déchaînement des passions populaires françaises pour cause de victoire au football est très peu de chose en comparaison de ce qui se passe à Rome ou à Milan — sans parler de Naples! — quand les (onze) dieux locaux du ballon rond viennent d'enfoncer leurs adversaires.

Quant à mon voisin (jeune) patron de bistrot d'origine portugaise, et lui-même supporter déchaîné du «Paris-Saint-Germain» (le grand club parisien), il considère franchement honteuse l'indifférence des Parisiens vis-à-vis «leur» club: «à Lisbonne, il y a vingt fois plus de supporters actifs», déplore-t-il.

À quoi aurait-on assisté mercredi soir si en plus les Français se passionnaient VRAIMENT de football?

TF1, qui avait les droits de la finale de Coupe d'Europe Marseille-Milan qui se déroulait à Munich, a dépassé les 15 millions de téléspectateurs et raflé en même temps 62 % de l'audience nationale (contre 38 % pour les cinq autres canaux nationaux). Les segments de pub de 30 secondes se vendaient à des tarifs exceptionnels, mais spécialement calculés sur le nombre de mâles téléspectateurs. À Munich «seulement» 25 000 Marseillais avaient fait le déplacement pour aller soutenir «leur» club.

Au cas où quelqu'un ignorerait cet événement mondial, sachez qu'en effet l'Olympique de Marseille, brillamment redressé depuis sept ans par un certain Bernard Tapie, champion de France (saison régulière) depuis cinq ans, a bel et bien battu les favoris du Milan A.C., propriété du magnat de la télé italienne Sylvio Berlusconi. Un coup de tête de l'armoire à glace Basile Boli (d'origine ivoirienne) à la 44e minute (sur 90), et ce fut, comme le disaient les commentateurs sportifs, «la fin de la malédiction». Le football me désespère parce que c'est un jeu où l'on marque très peu de buts (sinon sur **penalty**), et une équipe qui prend un avantage d'un seul point a de bonnes chances de tenir la partie.

Ce fut donc le cas à Munich où, après le coup de sifflet «libérateur», on vit Bernard Tapie essuyer une larme, l'entraîneur belge sexagénaire Raymond Goethals (un poème ambulant) se jeter sur le terrain, tandis qu'à Paris les klaxons, les pétards et les hurlements commençaient. À trois heures du matin, le calme revenait sur le quartier de la Bastille, et les Champs-Élysées avaient été pris d'assaut. Je ne parle pas de Marseille, où la ville se transforma en carnaval de Rio jusqu'aux petites heures du matin (en attendant le retour triomphal des héros le jeudi sur la Canebière). Même la bonne ville de Lille qui, a priori, n'a rien à voir avec les affaires marseillaises, avait vu défiler quelque 3 000 amateurs enthousiastes dans la soirée. Le jeudi matin, bien entendu, le quotidien sportif **L'Équipe** vendait quelque 950 000 exemplaires (le triple de sa diffusion habituelle).

Aussi «tièdes» soient-ils vis-à-vis du football, les Français avaient l'air de considérer que l'événement était historique. Dans les quotidiens populaires nationaux (**Le Parisien** ou **France-Soir**), la moitié de la pagination. Le **Monde**, toujours aussi sérieux, spéculait à pleine colonne sur le fait de savoir si, après cette victoire, le député Bernard Tapie ne venait pas de gagner son fauteuil de maire de Marseille, la deuxième ville de France, en 1995.

Qu'il y ait de grands émois à Marseille et dans la région, rien que de très normal. Non seulement l'OM gagnait, mais encore Marseille et LA ville française du foot. C'est une ville d'un million d'habitants, à la fois sinistrée, chaude et populaire, contrairement aux grandes villes françaises où le centre est exclusivement bourgeois. En plus elle est méditerranéenne, et la «footomanie» atteint son paroxysme sur les bords de la Mer Intérieure (Italie, Espagne, Grèce etc.). (Alors que des villes chic comme Paris, Bordeaux... ou Monaco, ont des clubs performants, mais qui ne provoquent pas les passions).

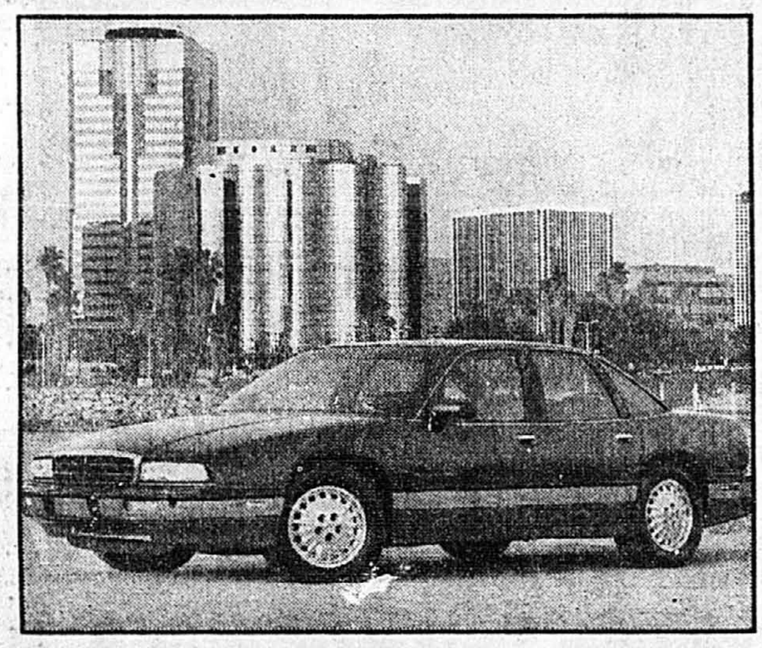
Pourquoi la fièvre marseillaise a-t-elle gagné tout l'Hexagone? Parce que, même dans les régions européennes où le ballon rond suscite le moins d'émeutes, le fameux football constitue LE sport unique et universel, depuis l'Algérie jusqu'à la Suède, et de la Bulgarie jusqu'à l'Angleterre. C'est comme si au Québec on fondait en un seul sport le hockey, le baseball et le football. Les Parisiens peuvent s'exciter sur la boxe ou le tennis, les Toulousains sur le rugby, mais le ballon rond n'a aucun rival et réunit tout le monde. Un mâle français, même intellectuel de gauche, qui avoue se désintéresser du dernier grand match, a un problème pour survivre dans les bistrots. Par contre, c'est un sujet sur lequel le joueur de cornemuse écossais peut trouver un terrain d'entente avec le docker d'Athènes, et l'Ukrainien avec le Croate.

Or, dans un domaine aussi central, l'orgueil national français avait de quoi souffrir depuis... 37 ans, si j'en crois les meilleurs spécialistes. Des Coupes d'Europe entre clubs locaux (à ne pas confondre avec les équipes nationales composées à partir des meilleurs joueurs locaux), il y en a à longueur d'années, selon moi. Et en effet je vérifie: il y en a eu 106 depuis 1956, année où l'infortuné club de Reims échoua en finale.

L'an dernier, Monaco échouait de la même manière. Marseille, déjà, en 1991, Saint-Étienne, c'était en 1976; le seul fait d'arriver en finale paraissait si important que l'équipe avait descendu solennellement les Champs-Élysées. Pendant ces même 37 années, les grandes équipes d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre (les trois pays les plus performants) accumulaient les trophées. Par chance et par hasard, des équipes de «petits» pays accédaient elles aussi au palmarès. La France, qui a toujours eu (forcément) quelques grands champions (dans des sports plutôt individuels), a le plus souvent perdu à la RFA et à l'Italie).

Une première victoire en 37 ans et 106 finales, c'était la grande revanche sur les pays rivaux, une sorte d'affront historique lavé. La question étant de savoir pourquoi on avait attendu la 106e finale pour gagner.

Demain dans *La Presse*



Une maturité rassurante

■ Avec son moteur V6 et sa suspension modifiée, la Buick Regal Gran Sport est l'une des berlines intermédiaires les plus intéressantes sur le marché, écrit Denis Duquet à la une du cahier Automobile de demain. «Sa silhouette (notre photo) n'est plus tout à fait dans le coup, mais l'équilibre général de cette voiture n'est pas à dédaigner», conclut notre chroniqueur après avoir passé quelques jours derrière le volant de cette voiture qu'il n'hésite pas à qualifier de «drôlement homogène». En page deux, notre collaborateur Claude Beaudoin conseille à un couple de futurs retraités l'achat d'une mini-fourgonnette pour la campagne. Sous la rubrique AUTO-rétro, dans le même cahier, Jacques Gagnon relate l'histoire de Mario Boies et sa Daimler SP.250 1963, une britannique qui fait frisonner. Enfin, le CAA-Québec aborde les problèmes de la direction et de la suspension, ces deux éléments d'une voiture qui doivent former un couple assorti afin d'empêcher l'automobiliste de faire une rencontre du troisième type avec le décor à la moindre courbe. À lire demain dans *La Presse*.

Le soleil

Indice ultraviolet 3 du 30 mai à Montréal

© 1993 MTI Inc.

0 — 4 — 7 — 10

Bas | Modéré | Élevé

Coup de soleil (en minutes)	60	30	20	15

Avec un indice ultra-violet B inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	7.4	13h01	10hà 16h
Montréal	7.2	12h52	10hà 16h
Ste-Agathe	7.2	12h53	10hà 16h
Sherbrooke	7.1	12h46	10hà 16h
Drummondville	7.0	12h48	10hà 16h
Québec	6.8	12h43	10hà 16h

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **018**

à quatre chiffres **2907**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

21-7
CODE DU JOUR
DIMANCHE 30 MAI 1993

SUITE DE LA UNE

ÉTÉ

Nous aurons un autre été pourri!

degrés, en juillet, 18,5 et le mois suivant, 18,7 degrés.

Les précipitations seront au-dessus des normales de saison pendant les trois mois d'été. En juin, la moyenne se situe à 82,5 millimètres. En juillet, elle est de 85,6 millimètres et de 100,3 millimètres au mois d'août. Les précipitations seront-elles sous forme d'orages ou de pluies continues?

«On ne peut pas le savoir à l'avance. Sous forme d'orages, ça tombe beaucoup plus vite et en moins de temps. La moyenne est plus vite atteinte, mais ça peut tomber en pluie et là, les précipitations sont plus fréquentes», a expliqué M. Pelletier. Il reste à espérer quelques bons orages...

Grâce aux satellites, les climatologues ont pu apprendre par ailleurs que la partie occidentale du Canada connaitrait un été plus chaud que de coutume, principalement à cause d'El Nino, le courant chaud du Pacifique, situé à la hauteur de l'Équateur. De façon cyclique, les vents d'est en ouest déplacent El Nino entre les continents asiatique et américain.

Par contre, les habitants du centre et de l'est du pays, devront prendre leur mal en patience, peut-être pour deux années encore, à cause des retombées des cendres volcaniques du volcan Pinatubo. Ces cendres en suspension arrêtent le rayonnement solaire dans une proportion de 2 p. cent. La poussière et l'acide sulfurique crachés dans l'atmosphère ont eu pour effet de filtrer les rayons solaires. □

ÉCOLE

Québec ne doit pas ouvrir l'école anglaise aux immigrants, estime le juge Deschênes

glophone n'est pas si sombre que l'on pourrait être porté à le conclure. De retour d'un voyage au Chili et à Chypre, il a dit que nos problèmes sont bien minces par rapport à ce que vivent ces peuples.

«Il faut être masochiste pour vouloir faire du Québec un pays malheureux», a dit M. Deschênes. Il existe bien sûr un écart entre nos communautés, mais chacun doit apprendre à établir des ponts pour le franchir et particulièrement du côté anglophone.

La nouvelle génération de francophones n'accepte plus le résultat d'une bataille qui a duré 15 minutes sur les Plaines d'Abraham; elle n'accepte plus le «I don't speak French»; et le «Speak White» n'est plus toléré, a-t-il ajouté. C'est une nouvelle réalité à laquelle les anglophones doivent s'adapter.

Si les francophones doivent apprendre que leur société n'est plus homogène et doivent recevoir un large éventail de groupes ethniques, les anglophones doivent pour leur part s'ouvrir à notre culture, a soutenu M. Deschênes.

«Je vous en supplie: faites un effort pour vous rapprocher de la majorité francophone, et même plus, imprégnez-vous de sa culture palpitante»... «la porte est ouverte, le fardeau de la preuve repose sur vos épaules», a conclu le juge.

Plus tard dans la journée, les délégués ont discuté des différents problèmes de l'organisme, dont celui du financement, qui devient de plus en plus difficile avec la réduction de l'aide fédérale.

Après avoir touché une subvention annuelle de 1,4 $ million d'Ottawa depuis 1989, Alliance Québec s'attend à recevoir 200 000 $ de moins l'an prochain et 15 p. cent de moins l'année suivante. Les fonds fédéraux représentant près de 90 p. cent de ses revenus, elle devra forcément trouver d'autres sources de financement ou exiger une plus grande contribution de la part de ses quelque 5 500 membres et des groupes associés.

La direction de l'organisme songe également à faire appel à l'entreprise privée en plus de s'adresser à d'autres institutions gouvernementales afin de poursuivre son action. L'ex-directeur général David Birnbaum a indiqué qu'il avait déjà reçu une promesse de 80 000 $ de la part du ministre de la Main-d'oeuvre, André Bourbeau, pour aider les jeunes anglophones à se trouver du travail à la fin de leurs études. □



PHOTO PHILIP McMASTER, *collaboration spéciale*

Robert Keaton, le président sortant d'Alliance-Québec a été réélu à son poste par un très forte majorité des quelque 200 participants au Congrès annuel de l'organisme qui se tenait, hier, dans les Laurentides. M. Keaton s'est emparé des trois quarts des suffrages face à son unique adversaire, Maurice King, qui fut pendant plusieurs années maire de la ville de Greenfield Park.

CHEF

Le chef libéral adopte un look décontracté

lentement, jusqu'à accueillir 150 partisans.

L'ex-journaliste Robert Desbiens aura fort à faire s'il veut déloger le député du Bloc, Gilles Duceppe qui, voici quelques semaines, réunissait quatre fois plus de monde de l'autre côté de la rue pour sa propre assemblée.

Plusieurs candidats venus d'autres comtés sont là, de rares députés de la métropole. Le chef monte à la tribune, se désole de la misère ambiante: «La pauvreté a une ville, Montréal», tonne M. Chrétien, qui en impute la responsabilité à neuf ans d'administration conservatrice.

Quelques mots sur l'ancien député de la circonscription, Jean-Claude Malépart, décédé du cancer et dont la veuve brille par son absence. D'aucuns prétendent que si M. Malépart était encore de ce monde, il serait passé lui aussi au Bloc québécois.

Deux autocars aux couleurs libérales transportent M. Chrétien, ses adjoints, les journalistes et une pléthore de candidats. Ceux-ci défilent tour à tour devant le chef, qui les entend une dizaine de minutes chacun entre deux destinations. Pas une seconde de repos pour lui.

Arrivée à l'hôtel de ville de Saint-Bruno et brève allocution du maire. Ce qui fournit à l'aspirant premier ministre l'occasion de parler du programme libéral de réfection des infrastructures. Courte marche jusqu'à un petit bistrot pour le lunch, puis départ pour «Disque Américo», à Drummondville.

Le but, ici, est de donner une image «hi-tech» de Jean Chrétien. Le hic, c'est qu'il faudra le savoir mais sans le voir: l'usine est fermée aux caméras. Une maladresse dans une journée pour le reste organisée au quart de tour. Les pré-tournées de ce genre sont justement faites pour corriger ces désagréments.

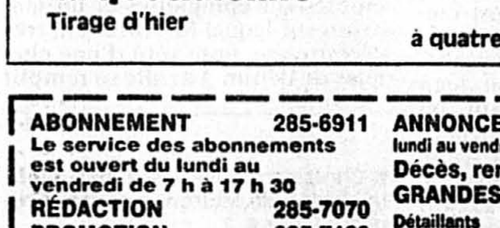
«C'est l'entraînement du printemps, explique Jean Chrétien. Il vient d'effectuer des tournées semblables en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Ontario. Les Maritimes suivront en juillet.

Un entraînement fait sans le moindre risque: le chef libéral ne s'est adressé qu'à des militants durant toute la journée d'hier, et c'est ce qui se passera aussi aujourd'hui. Rien de casse-cou comme les lignes ouvertes, les bains de foule, les débats devant des groupes d'étudiants.

Devant ces auditoires conquis d'avance, il parle de «ce pays qui fait l'envie du monde», met en garde contre l'Accord de libre-échange nord-américain, s'inquiète de la dette nationale, promet de protéger les soins de santé et de ramener l'honnêteté en politique.

Très peu d'attaques contre le Bloc québécois, dont la force au Québec est pourtant confirmée par tous les sondages. «On va se séparer et ensuite ce sera le bonheur parfait. Les gens ne sont pas assez irresponsables pour voter pour ça», se contentera de dire le chef libéral.

Cette entreprise de rodage se termine aujourd'hui à Montmagny, dans le comté de Bellechasse. Le comté du ministre conservateur Pierre Blais, qui dirige la campagne de Kim Campbell au Québec. Un gros contrat pour le PLC qui, la prochaine fois que son chef partira en tournée, travaillera pour «du vrai». □



La Presse présente l'exposition Piget 193 au nouveau Musée... pour rire.
ENTRÉE GRATUITE
2111 boul. St-Laurent • Infomusée • 845-4000
Affiches en vente à la boutique du Musée

La Presse

Fusillade dans Notre-Dame-de-Grâce

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le quartier Notre-Dame-de-Grâce a été le théâtre d'une fusillade hier, vers 18 h 45, à l'intersection du chemin Côte-Saint-Luc et de la rue Cumberland. Un homme a été blessé au cours de l'affrontement qui s'est déroulé entre les occupants de deux véhicules circulant sur Côte-Saint-Luc en direction ouest.

Trois à quatre coups de feu auraient été tirés. Le blessé, âgé de 23 ans, a été touché assez superficiellement à la tête. Son frère de 25 ans était au volant.

En tentant de fuir, les deux victimes ont provoqué un accident de la circulation au coin de la rue Rosedale. Les passagers du véhicule embouti par les fuyards ont été légèrement blessés.

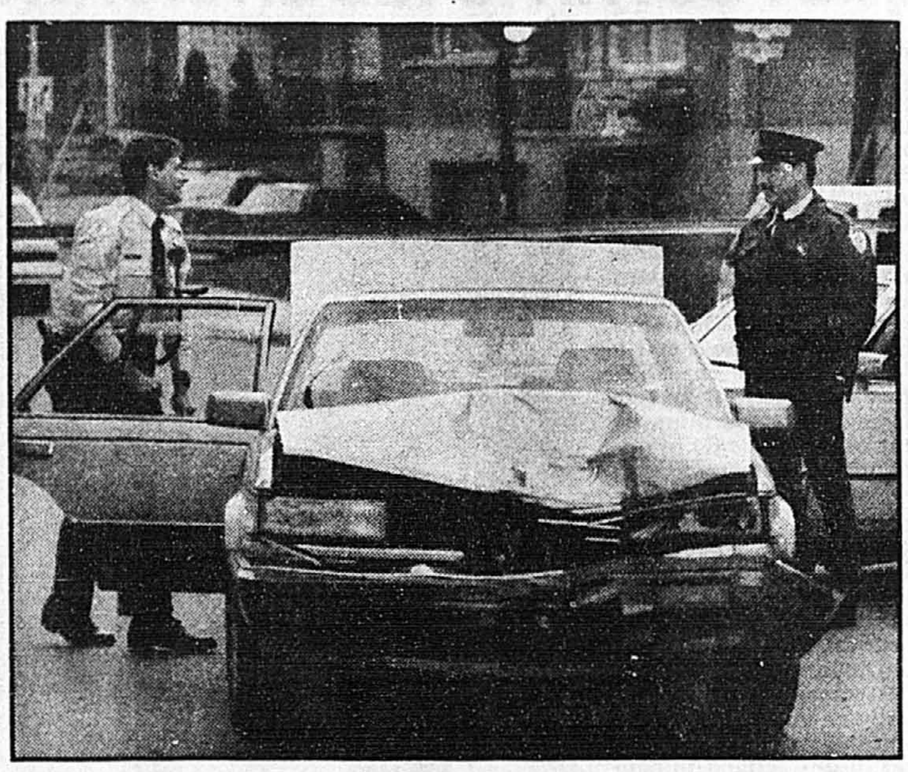
Pour leur part, les deux suspects ont détalé rapidement à bord de leur véhicule. Un des tireurs a été identifié comme étant Roham Ingram, 21 ans, bien connu dans le secteur par les policiers.

Après l'accident, le blessé aurait couru deux coins de rue avant d'être intercepté. Il a été transporté dans un centre hospitalier et son état n'inspire aucune crainte. Le frère de la victime a été interrogé puis relâché. Aucune accusation ne devrait être portée contre eux.

Quant aux deux tireurs, de race noire, ils sont recherchés activement par la police. Celle-ci croit également avoir identifié le deuxième occupant du véhicule disparu.

Cette fusillade serait reliée à une affaire de droits de protection qui n'auraient pas été payés par les victimes aux chefs du secteur.

Le sergent-détective Martin Bard est chargé du dossier.



En tentant de fuir, les deux victimes ont provoqué un accident de la circulation au coin de la rue Rosedale.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Sous le belvédère du mont Royal, un inquiétant dépotoir

RICHARD CHARTIER

■ Une douzaine d'adeptes des sports de montagne ont nettoyé vendredi après-midi l'escarpement du belvédère de la voie Camillien-Houde, dernière étape de la Corvée du mont Royal qu'organise depuis quatre ans le Centre de la montagne.

Nos alpinistes et leurs copines avaient apporté cuissards et cordes pour mener à bien ce travail d'éboueurs en terrain pentu, mais ils n'ont pas eu besoin de ces attirails. En revanche, les gants de travail étaient indispensables pour faire le ramassage des immondices qui ne peuvent atterrir là que s'ils sont lancés...

Dégueulasse!

Il faut dire que l'aire de stationnement du belvédère, qui offre une vue imprenable sur Montréal, la tour du Stade et le fleuve, est une invitation irrésistible à ceux pour qui le plein air, c'est d'aller boire de la bière en char sur la montagne.

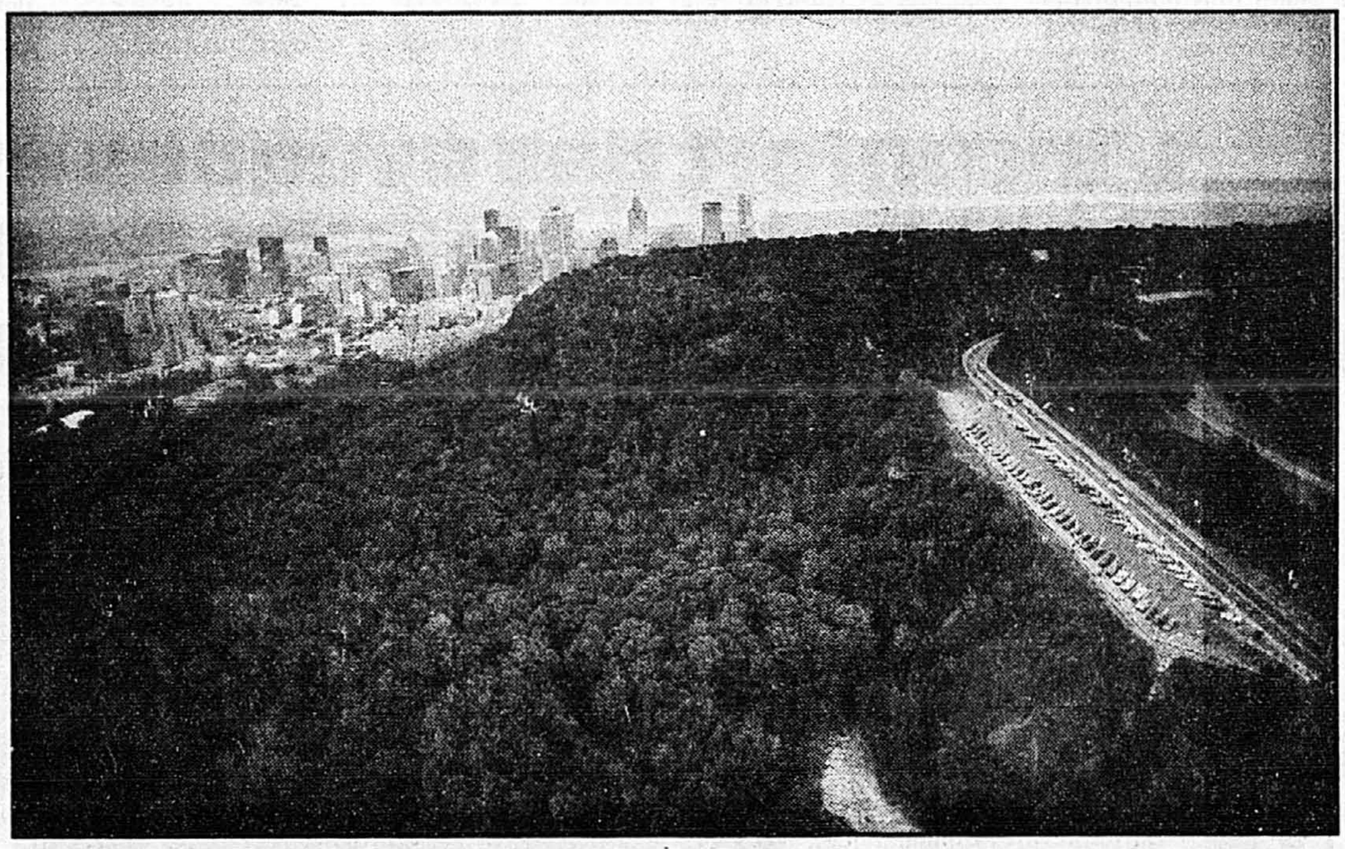
Le tapis de verdure est aussi devenu un tas d'ordures; c'est sans doute là un reflet de notre québécoise culture. Dans l'escarpement, les volontaires devaient éviter de partir en glissade car partout, la menace est la même: cadavres éclatés de bouteilles de bière. Pour compléter le menu, contenants de fast food, emballages de cigarettes. Et en hors-d'oeuvre, un milliard d'innommables bébelles, des pièces de voitures aux condoms, en passant par les vieilles seringues, une botte par-ci, une poupée par-là, bouts de vêtements, tiges de métal et autres accessoires de notre civilisation.

Petite suggestion aux compagnies de bière, de fast food et de cigarettes: devenez donc commanditaires de la Corvée du mont Royal. Vos produits y sont en vedette...

Johanne Groulx, chargée de projet pour la Corvée, est bien consciente de l'ampleur de la tâche. «C'est la deuxième fois seulement que nous faisons du nettoyage sous ce belvedère. Tout ne peut pas être fait en une journée, nos activités s'étendent aux trois sommets, pas juste au parc comme tel, et les escarpements sont nombreux.»

Le groupe mis sur pied par le grimpeur Bernard Mailhot aurait eu la tâche plus facile il y a un mois, avant les premières pousses au sol, comme le faisait remarquer Jean-Pierre Danvoye. Ça aussi, c'est peut-être une idée à retenir.

Quelque part, il doit bien y avoir un règlement qui interdit d'utiliser la montagne comme dépotoir. C'est combien, déjà, l'amende pour avoir jeté ses cochonneries dans un lieu public?



L'aire de stationnement du belvedère du mont Royal offre une vue imprenable sur Montréal. Certains en profitent pour y jeter toutes sortes d'ordures.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

L'EXPRESS DU MATIN

300 INFORMATIONS SUR LE TIREUR DU SQUARE DORCHESTER

■ Les policiers de la section des homicides s'affairaient hier à vérifier plus de 300 informations se rapportant au tireur ayant blessé en fin de semaine dernière, au square Dorchester, les policiers Walter Filipas et Lucy Krasowski. Cette opération minutieuse pourrait prendre de deux à trois jours. Le suspect s'est volatisé à Verdun, tôt le samedi 22 mai. Il est descendu d'un taxi à l'intersection des rues Beurling et Valiquette. Par ailleurs, on signalait hier que l'état de santé de Walter Filipas, atteint de deux balles à la tête, s'améliorait régulièrement. Il réagirait par moment en bougeant ses membres. Les employés de l'hôpital voulaient essayer hier de le faire asseoir. Sa collègue, Lucy Krasowski, a subi une intervention chirurgicale de neuf heures. On devait lui enlever les solutés afin qu'elle puisse se lever de son lit.

TOUR DE L'ÎLE DES ENFANTS

■ Pas moins de 6000 jeunes de six à douze ans se sont inscrits hier au deuxième Tour de l'île à bicyclette des enfants. Le départ du 20 kilomètres à vélo se fera à 9 h au parc Jarry et les premiers arrivants devraient franchir le fil d'arrivé entre 10 h 30 et 11 h. Encadrés par 1300 bénévoles, les jeunes traverseront les quartiers Saint-Michel, Villeray, Parc Extension, Rosemont, Petite Patrie et le Plateau Mont-Royal. Durant le parcours, les rues Faillon, Saint-Laurent, le boulevard Rosemont jusqu'à l'avenue Jeanne d'Arc, la rue Laurier, le boulevard Saint-Michel, les rues Rachel, Dézery et Sherbrooke jusqu'à Saint-Laurent seront fermées à toute circulation automobile et tous les véhicules stationnés sur le parcours seront remorqués. Un relais au parc Lafond est prévu pour les jeunes et une grande fête sera organisée pour les jeunes cyclistes au parc Jarry jusqu'à 15 h 30.

TUÉ EN TRAVERSANT LA RUE

■ Un septuagénaire est décédé hier matin, peu avant 7 h, en tentant de traverser la rue Papineau, à l'intersection de Jean-Talon. L'homme de 75 ans serait carrément passé alors que le feu de circulation était au rouge. Le véhicule qui roulait rue Papineau n'a pu freiner à temps. Sous le choc, la victime a été projetée 15 mètres plus loin. Le décès a été constaté sur place par un médecin d'Urgences Santé.

UN 2e ÉVADÉ ARRÊTÉ

■ Les policiers du poste 43 ont mis la main au collet, vers 21 h 50, vendredi soir, au bar Stripe du 808 boulevard Rosemont, d'un deuxième évadé de Bordeaux, en cavale depuis mercredi. Gilles Boudreault, 34 ans, n'a pas offert de résistance. Les policiers avaient reçu un appel leur signalant la présence de Boudreault à cet endroit. Des cinq détenus qui se sont évadés mercredi dernier, il en reste encore trois dans la nature. La veille, Patrick Hamel, 20 ans, était rattrapé par les policiers dans Hochelaga-Maisonneuve.

RETOUR VERS LE PASSÉ À OKA

■ Dans le cadre des activités entourant le 75e anniversaire de la fondation de la paroisse d'Oka, les citoyens sont invités aujourd'hui à participer à une grande fête d'époque qui se déroulera à l'église l'Annonciation ainsi qu'à l'hôtel de ville. Cette fête d'antan débutera à 10 h par une messe où les gens sont invités à venir tout habillés des costumes d'époque. Ensuite, un cortège de vieilles voitures se dirigera vers l'hôtel de ville où les gens pourront admirer une collection de vieilles photographies racontant la petite histoire d'Oka. Un brunch suivra.

PRIX À MARIE LABERGE

■ La dramaturge Marie Laberge a reçu hier le Grand Prix des lectrices de *Elle Québec* pour son roman «Quelques adieux». La ministre de la Culture, Mme liza Frulla-Hébert, a tenu à se joindre à l'équipe du magazine et aux lectrices pour rendre hommage à l'écrivaine, soulignant sa très riche carrière. «Ce prix vient confirmer l'indéniable talent de Marie Laberge», a souligné la ministre.

CYCLOTHON AU PARC LAFONTAINE

■ Les Montréalais sont invités à venir pédaler ce matin ou marcher au profit de la recherche sur le diabète dans le cadre du cyclothon de la Fondation du diabète juvénile, au parc Lafontaine. L'inscription se fera de 9 h à 10 h 30 au centre Calixa-Lavallée (accès par le rue Émile Duployé et Rachel) et le départ aura lieu à 9 h 30. La journée sera remplie de divertissements et de spectacles. L'admission est de 20 $. Le cyclothon aura lieu même en cas de pluie.

LE SOLDAT BLUTEAU RAPATRIÉ

■ Un Casque bleu canadien, gravement brûlé lors d'un accident, a été rapatrié à Québec vendredi après-midi. Le caporal-chef Nelson Bluteau, membre du groupe tactique de la base militaire de Valcartier, participait à la force de maintien de la paix de l'ONU sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Il y a une semaine, le sous-officier a subi de graves brûlures au moment où il manipulait de l'essence à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine. Après son arrivée à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, M. Bluteau a été conduit par ambulance à l'unité des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement.

JOURNÉE VERTE À MERCIER

■ Les cadets de l'armée et le comité de citoyens en environnement de la ville de Mercier, située au sud-ouest de Châteauguay, ont procédé hier à une journée de collecte de feuilles et d'herbe auprès des résidants de la ville. Cette journée verte s'inscrivait dans le cadre de son projet de sensibilisation à la réduction des déchets organiques. Aujourd'hui, les citoyens de Mercier pourront venir chercher une pousse d'arbre au garage municipal ainsi que le compost pour le planter.

MOINS DE CHANCES D'EMBAUCHE

■ Le président de la société Saint-Jean Baptiste de Montréal, Jean Dorion, estime que le projet de loi 86 diminuera les chances d'embauche des francophones au Québec et même hors Québec. La loi 101, a-t-il expliqué hier à l'occasion du congrès de la Vie française en Amérique, oblige présentement le gouvernement et les municipalités du Québec à correspondre en français seulement avec les autres gouvernements de même qu'avec les entreprises établies au Québec. Or, l'article 2 du projet de loi 86 permettrait que cette correspondance soit dorénavant bilingue. Il s'en suivra selon lui des chances moindres d'embauche et de promotion des francophones et moins d'intérêt pour l'apprentissage du français pour les non-francophones.

LE CIRQUE DU SOLEIL HONORÉ

■ Le spectacle *Saltimbanco* du Cirque du Soleil, qui poursuit sa tournée nord-américaine amorcée il y a un an, vient d'être honoré lors de la 38e remise des prix *Village Voice OBIE Awards* pour l'année 1993. Les OBIE sont décernés annuellement aux productions théâtrales ayant été présentées *off* et *off-off* Broadway. Gilles Ste-Croix et Franco Dragone, respectivement directeur de la création et metteur en scène, ont accepté le *Outstanding Achievement Award* lors de la remise des prix à New York lundi soir dernier. *Saltimbanco* est actuellement présenté à New York jusqu'au 6 juin prochain. Plus de 200 000 New-Yorkais auront vu ce spectacle, soit une augmentation de plus de 50 000 spectateurs par rapport à la dernière visite du Cirque du Soleil dans cette ville, en 1991.

CONSTATS D'INFRACTION À LONGUEUIL

■ Demain, Longueuil deviendra la deuxième ville au Québec à émettre des constats d'infraction tel que défini par le Code de procédure pénale, c'est-à-dire, un document légal qui, lorsque signifié, engage une procédure judiciaire. Le constat d'infraction est un formulaire qui remplace le billet d'infraction ou contravention. Il simplifie le recours à la justice en permettant au contrevenant de faire connaître un plaidoyer de non-culpabilité ou de culpabilité sans se rendre à la cour et en permettant à celui qui veut se défendre de faire valoir ses droits par de nouveaux moyens. Il établit un délai de trente jours pour la transmission du plaidoyer, mais impose des frais universels de dix dollars, en plus de l'amende. Ceux qui choisiront d'être entendu par un juge de la Cour municipale et se présenteront à leur audition n'auront pas d'autres frais à payer.



Robert Duguay

Il y a de l'espoir...

Il paraît que ça a brassé aux abords du Forum la nuit dernière. Quelques bagarres, un peu de dégueulis et de verre brisé sur le trottoir: l'appât du gain et la consommation immodérée d'alcool composent, comme chacun le sait, une mixtion qui risque de rendre l'homme semblable à l'orang-outang, et la police a dû intervenir.

À CKAC hier midi, on a pu entendre le témoignage d'un gars qui venait de passer 14 heures dans cette jungle.

Quatorze heures d'enfer, au vent et au froid, à subir la loi que les *scalpers* ont imposée aux quelques centaines de braves et naïves gens qui croyaient pouvoir se procurer une couple de billets pour le deuxième match de la finale. En toute honnêteté.

À 20 h, vendredi, quand le gars est arrivé, ils étaient une soixantaine déjà alignés sur le trottoir. À 10 h hier matin, après s'être fait insulter, bousculer, menacer par les voyous, le gars a fini par obtenir deux tickets debout... pour le septième match!

«J'avais appelé au Forum trois fois au cours de la semaine pour être certain que je n'irais pas me planter là pour rien, a-t-il raconté à l'animateur de CKAC. J'ai parlé à trois personnes différentes et chacune m'a juré que si j'arrivais parmi les 100 premiers, je pourrais avoir des billets dans les bleus...»

À la lumière de cette aventure, posons-nous la question: les vendeurs du Forum sont-ils de connivence avec les voyous?

C'est ce que nous saurons peut-être dans la dizaine de jours qui s'en vient, en même temps que nous apprendrons, souhaitons-le, bien d'autres secrets sur les comportements de la nature en série finale de la Coupe Stanley.

Influence de la série finale sur les marées, sur l'indice Dow Jones, sur l'allaitement maternel.

Est-il recommandé de conduire la truie au verrat pendant la série finale?

* * *

Mike n'y était pas, vous pensez-bien. Il a fait ses classes, Mike, il s'est fait geler son grand nez dans la rue pour acheter des billets que d'autres transformaient en profit. Il était jeune, costaud, il voulait monter. Depuis quelques années, il occupe d'ailleurs une place enviable, à la droite du père, dans la grande famille des *scalpers* de Montréal.

Pour les corvées, il embauche.

Je l'avais rencontré à la Nouvelle-Orléans, l'urinoir à côté du mien à l'hôtel où se réunissait tout le gratin de la NFL ainsi que la presse.

De sa main libre, il m'avait montré la liasse de billets du Super Bowl qu'il lui restait à écouler sur les 100 qu'il avait obtenus allez savoir comment. Mike n'avait d'ailleurs jamais voulu me dire comment il les avait eus mais à 1000 $ l'unité, il s'attendait à rentrer à la maison avec un joyeux magot. En devises US.

Finalement, Mike n'avait pas soutiré autant qu'il escomptait pour ses 50 derniers billets. La demande avait ralenti à la veille du match et il avait dû les laisser aller à 750 $.

Voilà. En cette veille de finale, je voulais seulement rendre hommage à un p'tit-gars-de-chez-nous-qui-fait-des-affaires-aux-States.

* * *

Eh oui! ami lecteur, la finale va bientôt nous saisir tous par les parties sensibles... que voulez-vous qu'on y fasse, c'est comme ça.

Si ça peut apporter un brin de consolation à ceux que ce phénomène égratigne, rappelons-leur qu'il existe encore plus passionné que nous sur la planète. Si vous aviez lu les journaux français pendant la récente coupe d'Europe de football... oh la-la! les boys ont trempé leur plume dans l'encre des métaphores, comme on dit...

Et puis, rencontrez donc mon ami Reboul...

Mercredi, s'il avait écouté son coeur, Reboul aurait fermé la boutique et il aurait pris le premier avion pour Munich; il se serait débrouillé pour se trouver un ticket aux abords du Stade olympique, il aurait assisté à la victoire de l'OM Marseille sur l'AC Milan, il aurait versé quelques larmes de joie, se serait peut-être laissé tenter par un coup de blanc dans un estaminet et il serait rentré à Montréal, ni vu ni connu.

Il l'a déjà fait.

«Il y a deux ans contre Benfica, je n'avais pas pu résister...»

L'avion jusqu'à Marseille, le ticket pour le match, il s'en était tiré pour 700 $. Papin avait compté deux buts... pas cher pour deux jours d'extase.

À l'époque, il n'avait pas de femme ni de bébé, il n'avait pas encore acheté son bistro de la rue Saint-André... une preuve que les responsabilités familiales et les impératifs commerciaux rendent parfois l'homme semblable à l'homme.

Vous voyez, y'a encore de l'espoir.

* * *

Bon... Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une joyeuse finale. Continuez à vous comporter en êtres humains responsables, faites attention à votre cholestérol; entre les périodes, allez prendre une grande respiration dehors; ne négligez pas votre chien ni vos violettes africaines.

Et peu importe contre qui on va se colleter pour la Coupe, sachez-le, ça ne se rendra pas en sept.

Non, monsieur.

On s'en reparle cette semaine dans le tabloïd Sports.

Vandalisme sur une centaine d'autos à Longueuil

■ À Longueuil, la police est aux prises avec de mystérieux vandales qui ont saccagé une centaine de voitures depuis jeudi soir. Parebrise fracassés, pneus crevés et peinture abîmée, voilà le triste bilan de la fin de semaine.

Les policiers de Longueuil ont déjà eu àa faire face à ce genre de problème par le passé mais c'est la première fois qu'il prend une telle ampleur. Les vandales ont opéré pendant deux nuits consécutives.

On n'a retrouvé aucun des instruments qui aurait pu servir au saccage, comme des barres de fer ou des pierres. Les pneus, croit-on, ont été lacérés au couteau. Les policiers de Longueuil prennent l'affaire très au sérieux. Des agents en civil ont d'ailleurs quadrillé les rues de la municipalité à la recherche des vandales.

Les soupçons se tournaient hier vers deux jeunes à bicyclette mais rien n'avait pu être confirmé. Par le passé, des jeunes ont été arrêtés pour des actes similaires. Mais il semble que cette fois les vandales ne soient pas les mêmes. «Ce n'est pas relié», a assuré hier le sergent René Desjardins.

Religion

L'Institut catholique : comme les anciennes « écoles normales »



JULES BÉLIVEAU

Anne Mayeux, Suzanne Lafrenière, Christèle Ravé et Patrice Grenier ne tarissent pas d'éloges au sujet de l'Institut catholique de Montréal. Avec des mots différents, ils disent au fond exactement la même chose : ils ont bénéficié dans cette maison d'un enseignement personnalisé ; ils y ont rencontré d'autres personnes, aussi bien des professeurs que des étudiants, aussi avides qu'eux d'approfondir et de vivre pleinement leur foi chrétienne ; et ils se sont sentis dans ce milieu de dimension humaine comme faisant partie d'une même famille.

Les jeunes femmes et le jeune homme ne doutent pas, par ailleurs, que leurs quelques années d'études à l'Institut catholique de Montréal auront fait d'eux d'éventuels enseignants mieux formés et plus compétents. « Avec l'enseignement personnalisé que j'aurai eu ici, souligne Anne Mayeux, je suis sûre que je serai plus ouverte aux enfants. »

Émile Robichaud, directeur général de l'Institut catholique de Montréal, fait d'emblée un rapprochement entre cette institution encore jeune et les anciennes « écoles normales » dont le Québec était autrefois parsemé. « Ce que faisaient les écoles normales et ce que nous cherchons toujours à faire à l'ICM, dit-il, c'est de favoriser une pédagogie fondée d'abord sur la pratique plutôt que sur la théorie.

L'idée de la fondation de l'Institut catholique de Montréal a trotté pendant longtemps dans la tête de l'ex-archevêque de Montréal, le cardinal Paul Grégoire, avant de se réaliser. Une charte a été octroyée à l'institution en 1978. Mais ce n'est qu'en septembre 1985 que l'ICM, alors installé dans les murs de l'ancien Institut pédagogique de Montréal (appartenant aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame), a finalement ouvert ses portes.

En 1988, quelques mois après avoir conclu un accord avec l'Université de Montréal grâce auquel ses étudiants pouvaient désormais suivre une partie de leurs cours sur le grand campus universitaire montréalais et obtenir un baccalauréat ès sciences (majeur en éducation et mineur en enseignement préscolaire et primaire), l'ICM emménageait dans ses locaux actuels du couvent dominicain Saint-Albert-le-Grand, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

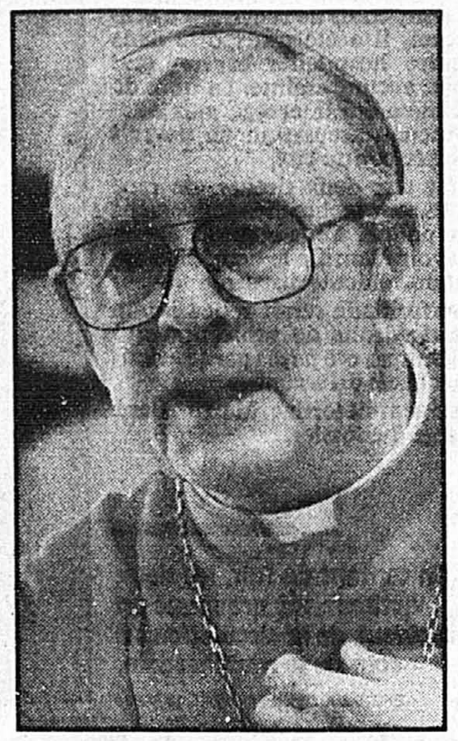
Aujourd'hui, l'Institut catholique de Montréal n'a guère plus d'étudiants qu'il en avait au cours de ses premières années : 20 jeunes femmes et jeunes hommes (dont 12 nouveaux inscrits de septembre) viennent d'y compléter leur année d'étude. Mais pour le directeur général, l'ICM remplit bien sa fonction de former de futurs maîtres pour lesquels foi catholique demeure une partie intégrante de leur vie.

M. Robichaud précise que l'Institut catholique de Montréal n'a pas pour objectif de former des professeurs de catéchèse, comme peuvent le penser certaines personnes, mais des maîtres destinés à l'enseignement de toutes les matières scolaires des niveaux préscolaire et primaire. La seule nuance que l'on peut deviner ici est le fait que ces enseignants seront sans doute plus familiers que d'autres avec les notions et les valeurs de la foi chrétienne et que l'on s'attend d'eux qu'ils seront des témoins de l'Évangile.

Comme Louise Trahan, directrice de la recherche et de l'éducation de l'Institut catholique de Montréal, M. Robichaud estime que le Québec a fait une grave erreur en laissant s'éteindre les unes après les autres ses nombreuses écoles normales d'avant la Révolution tranquille (il en existait plus d'une centaine en 1964) et en les intégrant aux facultés des sciences de l'enseignement des universités. « Ce que nous voulons faire avec l'ICM, disent-ils, c'est de conserver cette petite flamme-là, cette idée de l'école normale. »



Émile Robichaud, directeur général de l'Institut catholique de Montréal.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

L'idée de l'ICM avait longtemps trotté dans la tête de l'ex-archevêque Paul Grégoire, aujourd'hui cardinal.

Ah LES CHANCEUX !

Ils partageront les confidences des grands...

Pierre Bourgault
Pierre Bourque
Edith Butler
Michel Courtemanche
Yvon Deschamps
Diane Dufresne
Charles Dutoit
Sylvie Fréchette
Agnès Grossmann
Pierre Marc Johnson
Andrée Lachapelle
Phyllis Lambert
Roger D. Landry
Robert LaPalme
Joël Le Bigot

ANNE RICHER
-30- À LA UNE
Stanké

Daniel Lemire
Suzanne Lévesque
Doris Lussier
Simonne Monet-Chartrand
Lise Payette
Lorraine Pintal
Jacques Proulx
Andrée Ruffo
Marcel de la Sablonnière
Alain St-Germain
Richard Séguin
Michèle Thibodeau-DeGuire
Michel Tremblay
Mgr Jean-Claude Turcotte
Gilles Vigneault

Chaque jour, 25 abonnés voient la chance leur sourire !
La Presse leur offre le livre *-30- À la une*
de la journaliste Anne Richer, publié chez Stanké :
trente portraits intimistes et chaleureux.
Trente personnalités québécoises qu'il fait bon connaître...
Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Dubé de Gatineau	no 210004D22
Mme Wolfe de Montréal	no 210187W02
M. Paul de Montréal	no 210201P04
M. Lalonde de Montréal	no 210225L02
Mme Leclair de Montréal	no 210518L02
M. Labelle de Saint-Laurent	no 210553L15
M. Fortier de Montréal	no 210580F03
M. Bélair de L'Annonciation	no 210935B02
M. Milmore de Montréal	no 219328M00
M. Lachance de Montréal	no 220035L08
Mme Tremblay de Boucherville	no 222069T02
Mme Dessureault de Montréal	no 229255D04
Mme Bélanger de Montréal	no 240080B03
Mme Damiens de St-Louis-Terrebonne	no 246934D03
Mme Roy de Lorraine	no 248175R00
M. Mongrain de Saint-Hubert	no 264150M00
M. Arcand de Brossard	no 264672A03
Mme Frenette de Crabtree Mills	no 278357F00
Mme Godin de Beloeil	no 286267G03
M. Prudhomme de Mercier	no 299094P01
M. Besset de Richelieu	no 210588B14
M. Poirier de Léry	no 210735P02
M. Bilodeau de l'Île Bizard	no 214892B01
M. Brossard de Verdun	no 216056B06
M. Thibert de Verdun	no 216176T00

Du 30 mai au 6 juin 1993, *La Presse* publiera chaque jour les noms de 25 chanceux et chanceuses qui recevront un exemplaire du livre *-30- À la une* des Éditions Stanké. Les prix offerts atteignent une valeur totale de 3790 $. Les règlements sont disponibles à *La Presse*.

LA CHANCE SOURIT AUX ABONNÉS DE

La Presse

ABONNEZ-VOUS !

285-6911

L'inconfort des évêques et les regrets des « simples fidèles »

JEAN-PAUL LEFEBVRE
collaboration spéciale

L'Assemblée des évêques du Québec a rendu publiquement le texte de l'adresse prononcée par son président, Mgr Bernard Hubert, lors de l'audience collective de l'épiscopat du Québec avec le pape Jean-Paul II, ainsi que le texte de l'allocution prononcée par le Souverain Pontife. *La Presse* a publié de larges extraits de ces deux documents dans son édition du 16 mai dernier. Il est étonnant que ces textes n'aient pas suscité de commentaires car ils en disaient long sur la distance qui sépare la Cité vaticane du reste du monde.

En termes très diplomatiques, les évêques, même s'ils connaissaient fort bien l'opinion de Jean-Paul II sur l'ordination des femmes, ont osé affirmer leur embarras.

« La culture nord-américaine est porteuse d'éléments ambigus mais aussi d'expériences nouvelles d'un monde qui se cherche. Notamment, cette culture donne tant de place aux droits de la personne et à l'égalité des femmes et des hommes dans la société que le discours de l'Église sur la place et le rôle des femmes dans la communauté chrétienne apparaît déphasé par rapport à la réalité vécue. Comme évêques, nous connaissons une situation inconfortable car nous tenons à vivre la double solidarité d'être unis aux responsables de l'Église universelle et d'être accueillants à ce qui est positif et germe d'avenir dans la vie de notre peuple. »

On aurait souhaité que les signataires de l'adresse au pape disent plus clairement qu'une Église entièrement dominée par une hiérarchie d'hommes célibataires ne semble pas avoir d'avenir dans le contexte nord-américain et qu'au nom de la double fidélité à laquelle les pasteurs se sentent liés, ils pressent instamment Rome d'ouvrir le débat sur la modification des conditions d'accès au sacerdoce. Car il est légitime de croire que seule la pression venant de la base, des baptisés d'abord, mais aussi de l'opinion publique, est susceptible de faire bouger Rome. La diplomatie feutrée ne peut que prolonger l'impasse actuelle.

L'adresse des évêques était encore plus décevante sur ce qui constitue la cause première de l'écart grandissant entre l'Église et les sociétés démocratiques d'aujourd'hui : la place de la sexualité dans la vie. Leur texte nient l'existence même du problème, qu'ils attribuent entièrement « au courant hédoniste ».

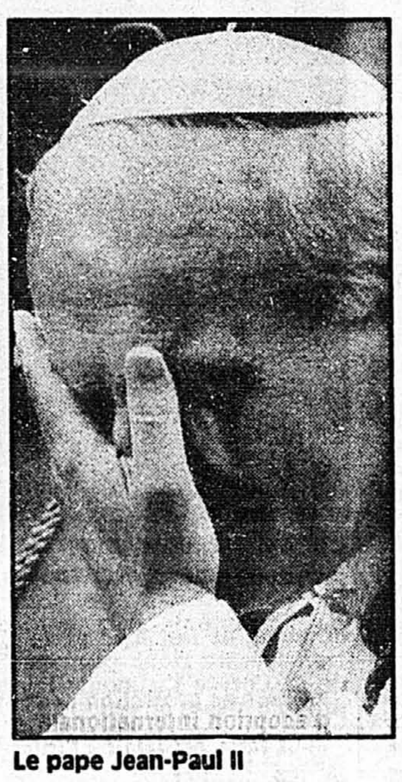
« ...la mentalité technique et l'individualisme allant de pair avec cette modernité créent un terreau propice à l'indifférence religieuse et au rejet des institutions. Dans ce contexte, le langage utilisé par le Magistère de l'Église demeure souvent incompris et les contenus de l'enseignement sont mal reçus. En particulier, le rappel des exigences chrétiennes en matière de sexualité est sans cesse battu en brèche par un courant hédoniste. »

Le problème, ce n'est pas que ce discours soit incompris, c'est qu'il est très sérieusement contesté. Or, selon l'adresse des évêques du Québec au pape, l'enseignement du magistère n'a pas être réformé. C'est la société qui est de travers. Elle n'a qu'à se corriger ! Et pourtant, le sondage publié par *La Presse*, le 29 mars, disait assez clairement que le Peuple de Dieu ne se sent pas compris par son Église. Et un sondage fait auprès du clergé de la ville de Madrid, et rapporté que la revue *Actualité religieuse dans le monde*, indiquait que 72 p. cent des 1000 prêtres consultés sont insatisfaits du pontificat de Jean-Paul II. Si l'Église doit porter le message évangélique au monde d'aujourd'hui, il lui faudra apprendre à être plus modeste dans ses certitudes et mieux disposée à entendre ce que les « simples fidèles » ont à dire. Ceux-là mêmes qui se retrouvent, dans le discours du pape actuel, aussi loin de tout pouvoir, de toute voix dans l'Église qu'ils l'étaient du temps de Pie X. On pourra juger par ce qui suit : *« Nous remercions le Seigneur pour tous les dons reçus dans vos Églises particulières. Notre reconnaissance s'exprime en joignant à l'offrande de l'humanité que le Christ présente au Père toute la générosité et toute la fidélité dont vous êtes les témoins de la part des prêtres, des religieux et des religieuses, des agents et des agentes de pastorale, des malades priant avec leurs frères, des simples fidèles. »*

Les membres du Peuple de Dieu, qui se sont fait dire tant de belles choses lors du Concile Vatican II, s'accommoderaient peut-être qu'on les classe dans « l'ensemble des fidèles ». Point n'est besoin qu'ils soient « simples ». Le vocabulaire employé n'est cependant pas un hasard. Il reflète très bien le courant dominant actuellement Rome où l'on s'attache moins au titre du pape qui en fait le « serviteur des serviteurs de Dieu » qu'à celui de « Chef suprême de l'Église », que lui conserve encore le droit canon. Quel malheur que l'Église soit redevenue prisonnière d'une lecture de la tradition qui l'éloigne de l'esprit évangélique. Sur les conditions d'accès au sacerdoce, Jean-Paul II ne laisse entrevoir aucun soulagement à l'inconfort des évêques du Québec :



Mgr Bernard Hubert



Le pape Jean-Paul II

« L'Église-Épouse est fidèle à son Seigneur en appelant au sacerdoce des hommes destinés à être personnellement, par un don total et plénier, des signes du Fils de Dieu incarné. Elle n'éprouve pour autant, vous le savez bien, aucune réticence à admettre les femmes à l'ordination sacerdotale, elle reconnaît la grande importance de leur participation à la vie de la communauté, notamment par l'exercice de responsabilités significatives, comme celles dont vous les chargez de plus en plus fréquemment, avec une confiance bien normale et dans le respect de la mission respective de l'homme et de la femme. »

Quant à la pensée de Jean-Paul II sur la sexualié, elle nous est révélée avec éloquence dans le texte suivant.

« Dans la tâche d'une éducationn éclairée à la chasteté, les parents chréiens accorderont une attention et un soin particuliers, en discernant l'appel de Dieu, à l'éducation à la virginité comme forme suprême de ce don de soi qui constitue le sens de la sexualité humaine » (Dans De la sexualité à l'amour. Ce que dit le pape : textes choisis par les moines de Salesmes. *page 64)*

Cette affirmation ressemble comme une soeur jumelle aux sermons des Pères recruteurs du temps de ma lointaine enfance.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 Tirage du 93-05-29

12 17 33 34 40 48

Numéro complémentaire : 36

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	
4/6	
3/6	

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Ventes totales :
Prochain gros lot (approx.) :
Prochain tirage : 93-06-02

Extra Tirage du 93-05-29

NUMÉROS	LOTS
271343	100 000 $
71343	1 000 $
1343	250 $
343	50 $
43	10 $
3	2 $

Banco Tirage du 93-05-29

2	8	10	12	16
22	25	32	43	44
46	47	48	51	56
61	62	64	66	69

Prochain tirage : 93-05-30

Select 6/47 Tirage du 93-05-29

6 13 19 20 31 37

Numéro complémentaire : 8

MISE-TÔT 30 31 38 40 — GAGNANTS 54 — LOTS 925,90$

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	0	25 863,00$
5/6	26	1 657,90$
4/6	1 651	48,70$
3/6	25 421	5,00$

Ventes totales : 967 650,00$
Gros lot à chaque tirage : 1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

La Mini Tirage du 93-05-28

NUMÉROS	LOTS
765565	50 000 $
65565	5 000 $
5565	250 $
565	25 $
65	5 $
76556	1 000 $
7655	100 $
765	10 $

Provincial Tirage du 93-05-28

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS	LOTS
2368276	1 000 000 $
368276	5 000 $
68276	500 $
8276	100 $
276	25 $
76	5 $

La Quotidienne Tirages du 93-05-23 au 93-05-29

	3	4
DIMANCHE	683	3494
LUNDI	603	9653
MARDI	556	8268
MERCREDI	669	7551
JEUDI	405	3657
VENDREDI	164	6727
SAMEDI	018	2907

Banco Tirage du 93-05-28

9	10	12	13	15	16	20
25	26	27	37	39	41	42
45	47	48	49	51	55	

Prochain tirage : 93-05-29

Interlude Tirage du 93-05-28

NUMÉROS	LOTS
162866	250 000 $
62866	2 500 $
2866	250 $
866	25 $
66	10 $

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Conseil de la vie française accuse le Québec de négliger les cousins d'Amérique

FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse Canadienne

■ Selon le Conseil de la vie française en Amérique (CVFA), le Québec néglige son rôle de promoteur du fait français sur le continent, autant dans le reste du Canada qu'aux États-Unis.

Au cours d'un entretien accordé samedi à *La Presse Canadienne*, le président du CVFA, Paul Paré, a dit estimer que le Québec a oublié ses cousins d'Amérique au profit de l'Europe et de l'Afrique francophone.

«En s'ouvrant sur le monde durant les années 60, le Québec a voulu aller le plus loin possible, vers l'Europe notamment, en négligeant l'Amérique. Il y a maintenant un équilibre à retrouver», a soumis M. Paré.

Le président du CVFA croit que le Québec s'est en fait laissé séduire par l'aspect exotique de certaines régions du monde. «C'est certain que Dakar est plus exotique que la Nouvelle-Angleterre», illustre-t-il.

M. Paré a fait ces déclarations au moment où se tenait hier à Montréal un colloque sous l'égide de son organisation et dont le thème était: Le Québec et les communautés de langue française en Amérique.

Paul Paré explique que le Québec, berceau du français en Amérique, doit assumer un rôle de leadership dans la promotion du fait français en Amérique; un rôle qui lui revient naturellement puisqu'il représente la plus importante communauté francophone sur le continent et qu'il est pourvu d'importantes institutions.

Le Conseil de la vie française en Amérique souhaiterait le développement de rapports avec le Québec dans les domaines culturel, économique et communautaire.

Préjugés

Paul Paré juge qu'il existe encore des préjugés coriaces empêchant le développement de relations harmonieuses entre le Québec et les communautés francophones hors Québec.

D'un côté, croit-il, les Québécois ont tendance à entretenir un comportement condescendant à l'égard des groupes francophones hors Québec.

Ironiquement, poursuit M. Paré, il s'agit du même comportement que la France a aussi tendance à avoir à l'endroit du Québec et qui déplaît tant aux Québécois.

Le président de la CVFA pense également qu'un grand nombre de Québécois ignorent encore complètement l'existence d'une communauté francophone aux États-Unis.

En revanche, fait observer M. Paré, la génération plus âgée des francophones vivant aux États-Unis conserve une image démodée du Québec. «Les vieux francophones vivant aux États-Unis s'imaginent que le Québec est une terre de misère, celle que leurs grands-parents ont dû quitter il y a plusieurs dizaines d'années parce qu'ils n'avaient plus rien à manger», soumet-il.

Bon nombre des francophones des États-Unis, ajoute M. Paré, ignorent l'existence même de la francophonie québécoise.

Le congrès tenu par le CVFA en Amérique vise à faire disparaître ses obstacles au profit de relations plus étroites entre les différentes communautés francophones d'Amérique.

Le président de l'Alliance France-Américaine du Midwest, Virgil Benoît, a d'ailleurs entrepris une démarche concrète de rapprochement avec la région de Saint-Jérôme au nord de Montréal.

M. Benoît a expliqué à *La Presse Canadienne* qu'on avait commencé à préparer de futurs échanges entre sa petite communauté de Red Lake Falls au Minnesota, qui compte 2000 habitants, et celle de Saint-Jérôme dans les domaines culturel, scolaire et économique.

Des artistes des deux endroits seront appelés à se produire ensemble dans les deux régions; on offrira à des enseignants l'occasion d'aller enseigner dans les institutions de l'autre communauté et des entreprises seront invitées à vendre leurs produits sur le territoire de leur nouveau partenaire commercial potentiel.

«Assurer et développer des liens avec le Québec, ou avec la France, c'est essentiel au maintien de l'existence de notre communauté», a précisé M. Benoît.

Sur les 2000 habitants de Red Lake Falls, 100 parlent encore le français, bien que les deux tiers de la population soient de descendance canadienne-française.

Selon un recensement effectué en 1990, 13 millions d'Américains sont d'origine canadienne-française, bien que peu d'entre eux sachent encore parler français (on ne connaît pas leur nombre exact).

Un mont en hommage à Jean Hubert

Presse Canadienne

■ Un sommet de la réserve faunique des Laurentides porte désormais le nom de mont Jean-Hubert, en hommage à cet ancien président du Conseil de la vie française en Amérique.

Henri Dorion, président de la Commission de toponymie, a remis hier un certificat de désignation toponymique commémorative au président du Conseil de la vie française en Amérique, Paul-M. Pagé.

Le Québécois Jean Hubert (1924-1988) a oeuvré activement dans le milieu de la francophonie au cours des années 80.

Il a été successivement éditorialiste et rédacteur en chef adjoint de «L'Évangéline» de Moncton, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec et président du Conseil de la vie française en Amérique. En 1987, le Conseil de la langue française l'a nommé membre de l'Ordre des francophones d'Amérique et la Société des Acadiens lui décernait la même année, en reconnaissance de son dévouement, la médaille Léger-Comeau.

Le mont Jean-Hubert, d'une altitude de 1070 mètres, surplombe le lac des Neiges.

Nombre record de demandeurs d'asile

La Commission du statut de réfugié a reçu 14068 demandes

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Commission de l'immigration et du statut de réfugié a rapporté hier que sa division de l'examen des demandes avait enregistré un nombre record de demandes d'asile pour les trois premiers mois de l'année.

La Commission a déclaré avoir reçu 14068 demandes. Parmi celles-ci, 7032 ont été traitées, retirées ou abandonnées. Des 6798 demandeurs dont on a accepté d'étudier le cas, 3435 se sont vu accorder le statut de réfugié tandis qu'on l'a refusé à 2678 d'entre eux. Les demandes de 685 autres personnes cent ont été retirées ou abandonnées.

Comme en 1992, la plupart des demandes provenaient du Sri Lanka, de la Confédération des États indépendants (l'ex-URSS) et de la Somalie, a révélé l'agence fédérale.

Ce nombre élevé s'explique par le transfert de l'examen des demandes du ministère de l'Immigration à la Commission, par suite d'un amendement à la Loi sur l'immigration, qui a permis l'élimination d'une audience préliminaire.

Dans le cas de huit des dix pays d'où provient la majeure partie des demandes, le pourcentage des demandes traitées cette année a diminué par rapport à 1992. Pour l'Inde, le taux est demeuré le même alors que le taux déjà élevé des demandes originant de Somalie a légèrement augmenté.

Le nombre de personnes à qui on accorde le statut de réfugié baissera sensiblement parce que toutes les demandes autrefois rejetées en première audience sont maintenant entendues.

Soixante-six États adoptent une convention sur l'adoption internationale

LAURENCE BLAIRON
de l'Agence France-Presse
LA HAYE

■ Soixante-six États ont approuvé hier à La Haye un texte destiné à harmoniser le droit international en matière de protection des enfants et d'adoption internationale et qui entend faire prévaloir «l'intérêt supérieur de l'enfant».

Cette convention, déjà signée par quatre États (Roumanie, Brésil, Costa Rica et Mexique), et dont le gouvernement des Pays-Bas est dépositaire, entrera en vigueur trois mois après que trois États au moins l'auront ratifiée.

Son esprit, tel que défini par un juriste à La Haye, est de faire que soit «trouvée une famille à un enfant. Et non un enfant à une famille. L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours l'emporter».

De 15Ü000 à 20000 enfants sont adoptés chaque année (dont 6500 environ par des Américains et 3000 par des Français), selon les estimations les plus basses des experts présents à La Haye, au terme de procédures parfois longues et compliquées, souvent via des réseaux illégaux.

«En Amérique latine, il est très fréquent que des parents pauvres monnaient leurs enfants», indique le professeur Gonzalo Parra-Aranguren, qui enseigne le droit privé à l'université catholique Andres Bello de Caracas (Venezuela).

«Le problème est que l'absence de contrôles ou a contrario, une législation très restrictive — qui favorise en fait l'illégalité» ouvrent la porte à tous les abus. Dans les deux cas, les droits de l'enfant ne sont jamais pris en considération», observe-t-il.

Le texte approuvé hier devrait y remédier. Inspiré par la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant de novembre 1989, il met en avant la nécessité de «répondre à l'intérêt supérieur de l'enfant» durant toute la procédure d'adoption.

Fête nationale pour les jeunes à Saint-Hubert

GEORGES LAMON

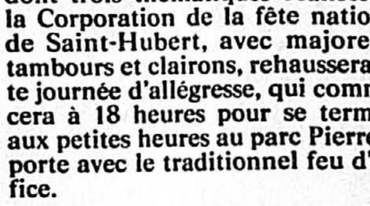
■ C'est surtout en faisant «participer la jeunesse au défilé» que la ville de Saint-Hubert veut, cette année, célébrer la Fête nationale des Québécois, le 23 juin.

Un défilé de 10 chars allégoriques dont trois thématiques réalisés par la Corporation de la fête nationale de Saint-Hubert, avec majorettes, tambours et clairons, rehaussera cette journée d'allégresse, qui commencera à 18 heures pour se terminer aux petites heures au parc Pierre-Laporte avec le traditionnel feu d'artifice.

«Nous demandons aux Hubertins de pavoiser le long du parcours du défilé (entre les rues Payer, la Montée Saint-Hubert et le chemin de Chambly), a précisé hier le président de la Corporation Pierre Leclerc, en conférence de presse. Nous les invitons à décorer la façade de leur demeure aux couleurs du Québec afin de créer une atmosphère de fête.»

Le point culminant de cette fête, qui a adopté comme slogan à Saint-Hubert: «Québec, tu me donnes des ailes», se déroulera à 21 heures avec le spectacle d'Alain Lamontagne, harmoniciste et «tapeur du pied» et le chansonnier Daniel Chabot - deux Hubertins. On espère dépasser le nombre des 15000 participants de l'an dernier.

La Corporation, avec un budget de 25000$, dont 10000$ versés par la ville, compte encore cette année sur la vente de chandails (qui a rapporté 16000$ l'an dernier), des spectacles-bénéfices et commandites, pour équilibrer son budget.





Nathalie Petrowski

Le blues à Léo

La grande fête du théâtre vient de commencer à Montréal. Du théâtre mur à mur pendant 10 jours. Si Léo avait été sage, il aurait été invité. On l'aurait vu applaudir la magie de Robert Lepage, se presser dans le hall pour ne pas rater le Koltès, aller saluer en coulisses quelques vieux amis. Passé minuit, peut-être aurait-il échoué dans un bar avec des comédiens pour discuter jusqu'au petit matin de l'importance au théâtre, de la démesure et de la barbarie. Mais voilà, Léo ne sera pas de la fête. Il a été puni et privé de dessert.

Vous savez certainement de qui je parle. Léo Lévesque: auteur de deux pièces sur l'univers carcéral, dont *Les souliers vernis* montée l'année dernière à la Licorne. Léo Lévesque, l'auteur mais aussi l'ex-détenu rendu célèbre par le milieu théâtral, il y a dix ans, alors que sa première pièce, écrite en dedans et terminée dehors, faisait courir le tout-Montréal rue Prince-Arthur. Un auteur était né. Un auteur d'une force inouïe.

L'année dernière dans un moment de grande fébrilité éthylique, Léo s'est mis à déparler devant les caméras de Radio-Canada et à insulter la pauvre Joane Prince, qui a failli ne jamais s'en remettre.

Ce jour-là, Léo avait pris un verre de trop. Il ne savait plus très bien ce qu'il disait ni quel démon s'était emparé de lui. Ce fut un grand moment de télévision mais pour Léo, un trou noir et sans fond.

Léo ne se souvient plus très bien de ce qui s'est passé après, sinon que les critiques de sa pièce ont été désastreuses et que faute de foules en délire, la production a fait faillite. Les acteurs n'ont pas été payés. Les rapports se sont envenimés. Toute la belle énergie du départ s'est transformée en beau gâchis.

Léo a mal pris la chose. Et pour endormir la douleur de l'échec, il est parti sur la go. Il a bu un peu, beaucoup, passionnément. Il a bu jusqu'à ne plus voir la petite lumière rouge dans sa tête, la petite lumière affolée qui cherchait à le prévenir. Léo n'a pas vu ses signes désespérés ni entendu la sirène des policiers. Les aurait-il remarqués que cela n'aurait rien changé. Léo était déchaîné.

* * *

Aujourd'hui, Léo Lévesque n'est plus tout à fait le même homme. Il ne parle plus aussi fort, il déplace moins d'air. Il a cessé de boire. Il n'en a plus vraiment l'occasion. Il est en prison depuis six mois. Une histoire de conduite en état d'ébriété et de récidive mal interprétée: des délits mineurs quand on n'a pas de casier judiciaire, mais un aller direct en prison pour quiconque a déjà écopé une sentence à vie. Après avoir cru au beau risque de la liberté, Léo s'est retrouvé en dedans, une fois de plus, une fois de trop.

— Quoi que je fasse, on dirait que je me retrouve toujours derrière les barreaux. Cette fois-ci, j'espère seulement que ça sera la dernière, m'a dit Léo en soupirant dans son uniforme vert, où son nom imprimé en grosses lettres sur sa poitrine clignotait comme sur l'habit d'un concierge délégué à un congrès.

Nous étions dans la salle de conférence de l'établissement Drummond, un centre de détention fédéral à sécurité moyenne en banlieue de Drummondville. Un soleil frileux filtrait à travers les stores roses, déversant sur la table en stratifié une lumière presque trop belle... Léo se tenait tranquille dans son fauteuil, grillant de temps à autre une cigarette et parlant d'une voix éteinte par l'attente et par l'absence de stimulation. Il me racontait comment c'est plate en prison, comment les prisons ont changé depuis vingt ans. Aujourd'hui, c'est chacun pour soi, chacun dans sa cellule et devant sa télévision. Les gars vivent retranchés en eux-mêmes, glués à l'écran qui fait passer le temps et coupe toute envie d'échange ou de rassemblement. Léo lui ne regarde jamais la télé. À la place, il écrit. Il y en a pour qui la prison est un refuge. Pour Léo, le seul refuge c'est l'écriture. Il a terminé une troisième pièce. Pour la première fois, l'action ne se déroule pas en prison, mais dans l'atelier d'un sculpteur en conflit avec un maçon d'une autre génération. La pièce a gagné le premier prix d'un concours annuel organisé à l'échelle des prisons du Québec.

— Évidemment le barème entre ce qui s'écrit en dedans et en dehors n'est pas le même, a précisé Léo, avant d'ajouter que ça ne changeait rien au fait qu'un jour il allait sortir et leur montrer qu'il était encore capable d'écrire.

— Je vais me reprendre, c'est sûr et leur arriver avec quelque chose auquel ils ne s'attendent pas.

— Et s'ils n'aiment pas ça?

— Alors tant pis, je vais lever mon chapeau et passer à autre chose. Il lance cette dernière phrase sans trop de conviction, par pure mesure préventive. Au fond de lui, Léo sait que l'écriture est ce qui le tient en vie. Lui enlever serait lui trancher les veines et lui perforer le coeur.

Qu'il le veuille ou non, Léo est un artiste. C'est à la fois sa chance et sa malédiction. En dedans, il peut constamment s'évader par la petite lucarne qu'il a percée dans sa tête. En dehors, il doit se retenir pour ne pas trop déranger. Il est comme un handicapé amputé de son délire et contraint à se promener sous une cloche de verre.

— Un artiste est toujours appelé à un certain dérèglement, dit-il. L'aventure le somme constamment d'aller explorer des zones interdites. Quand tu n'as pas de casier judiciaire, tu peux tester tes limites dans la société. Quand t'en as un, t'as intérêt à te tenir tranquille.

Léo n'a pas encore complètement digéré cette idée. Il la comprend aisément, mais on sent qu'il cherche encore une façon de l'absorber sans éteindre la flamme de la création, sans brûler ses ailes, sans donner son âme en échange d'un certificat de bonne conduite.

Comment aller au bout des choses sans se retrouver au fond de l'eau, voilà la question.

En attendant d'y répondre, Léo se promène dans sa cage, finit son cours collégial, qui sera bientôt coupé à cause de la récession, reçoit quelques rares visites, rase les murs, fréquente la bibliothèque, noircit les pages des cahiers, arrache les pages des calendriers et attise un peu plus chaque jour le rêve de sa libération.

Léo ne le dit pas mais toutes les nuits il s'évade de la prison de Drummond. Il pousse la porte de la cellule, franchit le couloir où se mire la lune, traverse les grilles électroniques, les portes blindées et la clôture de barbelés qui ceint la prison comme une couronne d'épines et va dormir dehors sur le seuil d'un grand théâtre vide. Au lever du jour, le rideau tombe sur la scène et le théâtre s'évanouit avec la rosée. Léo retrouve son numéro matricule et son rôle de condamné.

Le théâtre est une illusion. Parfois la prison l'est aussi.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

MBA

COOPÉRATIF À TEMPS COMPLET

CHEMINEMENT DIRECTION GÉNÉRALE
Un programme de maîtrise en administration des affaires qui forme des gestionnaires généralistes aptes à travailler dans différents milieux.
Intègre théorie et pratique.

CHEMINEMENT ENTREPRENEURSHIP
Un programme de maîtrise en administration des affaires qui forme des entrepreneurs aptes à démarrer, relancer ou acquérir une entreprise.
Intègre le développement du projet d'entreprise à la formation.

- Premier programme MBA offert au Canada en régime coopératif et encore le seul au Québec.
- Agencement par période de 4 mois, de 4 sessions d'études et de 2 stages rémunérés en milieu de travail (environ 2000 $ par mois).
- Conditions d'admission : grade universitaire de 1er cycle et au moins deux années d'expérience de travail.
- Date limite de demande d'admission en vue d'une inscription au trimestre d'automne 1993 : 31 mai.

Renseignements :
Secrétariat des maîtrises
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
(819) 821-7333 (téléphone)
(819) 821-8010 (télécopieur)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
UN PAYS DE CONNAISSANCE

Veuillez me faire parvenir les documents suivants :
☐ cheminement direction générale ☐ cheminement entrepreneurship
NOM _____ TÉLÉPHONE _____
ADRESSE _____ 1



C'est la premier ministre libéral Adélard Godbout qui fit voter, il y a 50 ans, la Loi sur l'instruction obligatoire au Québec.

L'instruction obligatoire au Québec, depuis 50 ans seulement!

CHRISTINE LAROSE
collaboration spéciale

■ **Vous avez bien lu, la loi qui, au Québec, rend la fréquentation scolaire obligatoire, n'a été votée qu'en 1943, le 26 mai plus précisément. En Europe et aux États-Unis, les premières lois sur l'instruction obligatoire sont en place depuis la seconde moitié du XIXe siècle.**

Pourtant, dès 1875, un premier homme politique québécois, Honoré Mercier, en défend l'idée. Pourquoi a-t-il fallu pratiquement 70 ans de débats récurrents et passionnés pour adopter une telle loi?

Depuis la Conquête, l'Église est devenue la gardienne de la foi et de la langue des Canadiens français, assurant ainsi la survivance de la nation. Et l'Église d'utiliser ses pouvoirs pour écarter tout ce qui est étranger, comme les mouvements de libéralisme, de laicité, de matérialisme. Ce qui contribue à modeler une société conservatrice, à laquelle tous doivent adhérer.

Dans ce cadre, l'Église prend l'éducation en charge, laquelle ne représente pas une fin en soi, mais un moyen pour former des chrétiens. Ce qui conduit à des affirmations extrêmes comme celle-ci: «L'ignorance est de beaucoup préférable à l'enseignement qui n'a point pour fondement la connaissance de Dieu, de sa loi et de sa moralité.» (1) L'Église a conséquemment une grande peur de l'ingérence de l'État qui, par définition laïque et neutre, ne peut prendre la responsabilité de l'éducation sans menacer les valeurs qui sont le fondement de la société canadienne-française.

Les tentatives

À la fin du XIXe siècle, la qualité de l'enseignement est faible et l'accessibilité très limitée. «On ne saurait trop insister ici, écrit Louis-Philippe Audet dans son *Histoire de l'enseignement au Québec*, sur le fait que l'école élémentaire restera, à la fin du XIXe siècle et durant la première moitié du XXe siècle, la seule fréquentée par la majorité des écoliers.» (2) Il faut se rappeler que le travail des enfants représente alors un revenu d'appoint pour les familles, ce qui constitue un autre obstacle à l'instruction obligatoire.

Il a fallu s'y prendre par trois fois pour faire voter la Loi sur l'instruction obligatoire! Un premier projet de loi est déposé à l'Assemblée nationale, le 5 mars 1901. Il prévoit pour les parents ou tuteurs, l'obligation, sous peine d'amende, d'envoyer leurs enfants de 8 à 13 ans à l'école pendant au moins 16 semaines durant l'année scolaire. Des mesures sont prévues pour respecter les croyances religieuses des catholiques et des protestants. Le débat est ainsi amorcé. L'argument du secrétaire de la province, Adélard Turgeon, retient ici l'attention: forcer les parents à envoyer leurs enfants à l'école constitue une atteinte aux libertés individuelles.

Un deuxième projet de loi présenté le 13 novembre 1912, concerne seulement les enfants protestants, dont les parents seraient passibles non seulement d'une amende mais d'emprisonnement! Le comité protestant du Conseil de l'instruction publique avait présenté au gouvernement une résolution pour faire adopter le principe de l'instruction obligatoire pour les enfants protestants, en souhaitant que ce serait reconnu pour tous. Le premier ministre Lomer Gouin se prononce contre et en fait une question laissée au libre choix des députés: le projet est rejeté par 62 voix contre 6. Cependant, à la même session, le gouvernement adopte une loi permettant au père ou à la mère de traduire devant un magistrat l'enfant qui refuserait d'aller à l'école!

De 1875 à 1943, période désignée comme celle de la «querelle de l'instruction obligatoire», les défenseurs et les opposants sont aussi emportés les uns que les autres. Il semble que ce débat ne laisse personne indifférent, à en juger par tous ceux qui se prononcent: commissions scolaires, associations ouvrières, journaux, enseignants, partis politiques, hauts fonctionnaires, intellectuels, etc.

L'instruction obligatoire, enfin!

Qu'est-ce qui fait tourner le vent, au point de conduire finalement à l'adoption de la loi, en 1943? Il y eut volte-face du clergé, car en 1930, dans une encyclique sur l'éducation, le pape Pie XI décrète l'instruction obligatoire dans la Cité du Vatican! Autorité papale qui, vers 1870, avait condamné l'instruction obligatoire, alors qu'elle était préconisée en France par les partisans de l'école laïque.

L'industrialisation amorcée au Québec au XIXe siècle se poursuit, bien que ralentie par la crise économique des années 30. Elle s'accélère avec la Deuxième Guerre mondiale, nécessitant une main-d'oeuvre plus importante, plus diversifiée et mieux formée. Car le boom économique provoqué par la guerre au Québec repose sur l'utilisation massive d'ouvriers qualifiées, ce qui suppose une bonne formation générale.

Arpès la douloureuse décennie de la Crise, aucun gouvernement ne souhaitait voir s'arrêter ce développement industriel, une fois la guerre terminée. De plus en plus, les milieux d'affaires faisaient pression pour obtenir une formation adaptée aux nouvelles exigences du travail. Face à une école qui offre toujours une grande résistance aux changements, on commence à ressentir le retard du Québec en éducation.

Dans les années 1940-1941, on a pris conscience d'un problème en découvrant que les jeunes quittaient massivement l'école très tôt, vers l'âge de 12-13 ans. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada fait mention d'une proportion de 90% des enfants qui terminent l'école en cinquième année. Les mentalités évoluant, l'opinion publique est indignée.

Le comité catholique du Conseil de l'instruction publique accepte finalement le principe et propose ce qui deviendra la première loi québécoise de fréquentation scolaire obligatoire. Le gouvernement libéral de M. Adélard Godbout adopte la loi, tout en préservant les droits du clergé catholique en matière d'enseignement. Dorénavant, tous les enfants devront aller à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans.

(1) Cité dans la revue *Education Québec*, vol. 11, no 1, sept. 1980, MEQ, p. 33.
(2) Idem., p. 48.

Un pilote licencié pour avoir laissé son siège à une hôtesse pendant un atterrissage

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Un pilote de la compagnie USAir a été licencié et privé de brevet par l'Administration fédérale de l'aviation civile (FAA) pour avoir laissé son siège à une hôtesse pendant l'atterrissage d'un vol commercial entre Tampa (Floride) et Philadelphie (Pennsylvanie).

Le *Washington Post* indique hier que le copilote et l'hôtesse ont également été licenciés. La FAA a révoqué le brevet de jon Swartzentruber, pilote du Boeing 737-400 effectuant cette liaison le 4 mars.

La FAA et USAir reprochent au pilote d'avoir laissé sa place dans le cockpit à l'hôtesse et de «lui avoir laissé toucher des instruments de bord en vol» alors que le pilotage automatique était débranché. Le *Post* ne précise pas ce que faisait le pilote pendant l'atterrissage.

Les réglements de la FAA et de USAir interdisent à un pilote ou à un copilote de céder leur siège à quiconque en cours de vol. Le *Post* indique qu'un appel téléphonique à la FAA a déclenché l'enquête ayant abouti aux sanctions. La FAA n'a pas identifié l'auteur de l'appel.

Venez célébrer l'été avec PEPSI

La Ronde
Passe de saison
11 $* DE RABAIS

Passe de saison 5 jours
(valide du lundi au vendredi durant toute la saison)
Prix régulier : 43,50 $* Offre spéciale : **32,50 $***

Passe de saison 7 jours
(valide 7 jours par semaine durant toute la saison)
Prix régulier : 54,50 $* Offre spéciale : **43,50 $***
*Toutes taxes incluses

VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU!
Votre passe de saison vous donne accès à :
• Tous les manèges de La Ronde incluant OPTITRON, la toute nouvelle attraction
• Les spectacles de ski nautique
• Cirque international de La Ronde
• L'entrée sur le site pour assister aux 9 spectacles pyromusicaux de l'International Benson & Hedges Inc.
(passe de saison 7 jours seulement)

CKOI 96,9 FM — La Presse — PEPSI

Présentez ce bon-rabais à la billetterie de La Ronde et obtenez un rabais de 11 $* à l'achat de votre passe de saison 1993 pour La Ronde.
Cochez : ❑ Passe de saison 5 jours (valide du lundi au vendredi durant toute la saison) Prix régulier : 43,50 $* Offre spéciale : 32,50 $* (505)
❑ Passe de saison 7 jours (valide 7 jours par semaine durant toute la saison) Prix régulier : 54,50 $* Offre spéciale : 43,50 $* (507)
Complétez en lettres majuscules :
Nom _____
Prénom _____ Âge ___ ❑H ❑F
Adresse _____ App. ____
Ville _____ Code postal _____
Tél. (rés.) : _____ Tél. (trav.) _____
Signature _____ Date ____
Réservé à l'usage de la billetterie N° : _____

La Ronde Passe de saison 11 $ DE RABAIS
Cette offre est valable jusqu'au 30 juin 1993. Limite d'un bon-rabais par personne. Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre promotionnelle.
*Toutes taxes incluses

ENTREZ... C'EST GRATUIT!
LE DIMANCHE 30 MAI, DÈS 9 H LE MATIN, C'EST LA GRANDE FÊTE À BLUE BONNETS!
Entrez gratuitement à l'Hippodrome Blue Bonnets et profitez de toutes les activités de la Journée Portes Ouvertes.
En matinée, c'est la visite des écuries, une chance unique dans l'année de pénétrer dans ce monde fascinant. Assistez aussi au spectacle époustouflant de cirque de La Petite Fanfare. Et une surprise vous attend : Marc-André Coallier, porte-parole de la Société pour les enfants handicapés du Québec, Stella de Robin et Stella et bien d'autres artistes seront de la partie! Ils participeront à l'excitante "Course des Artistes" Cumis, une course spéciale qu'ils effectueront en compagnie de conducteurs chevronnés, au profit de la Société pour les enfants handicapés du Québec.
À la Journée Portes Ouvertes de l'Hippodrome Blue Bonnets, les grands comme les petits en auront plein la vue! C'est la grande découverte des mille et une facettes du monde merveilleux des chevaux. Soyez-y!
Entrez, c'est VOTRE sortie!
Société pour les enfants handicapés du Québec
Le groupe Ouellet Assurances
Dunkin' Donuts
NAMUR Navette d'autobus Décarie et Jean-Talon
L'Hippodrome Blue Bonnets
Visite stationnement gratuit
Information : (514) 739-2741

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES
A AI 1ERE, 2e, balance vente, notaire Laberge jour, soir 729-4332

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
ATELIER mécanique de camion, à vendre ou à louer, à Ville d'Anjou. Louise au 355-2222.
A-9,95 $ le 1000, cartes d'affaires, couleur, A. Atlas Imp. 593-1763.
GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles/existantes, 728-0594 local 74.

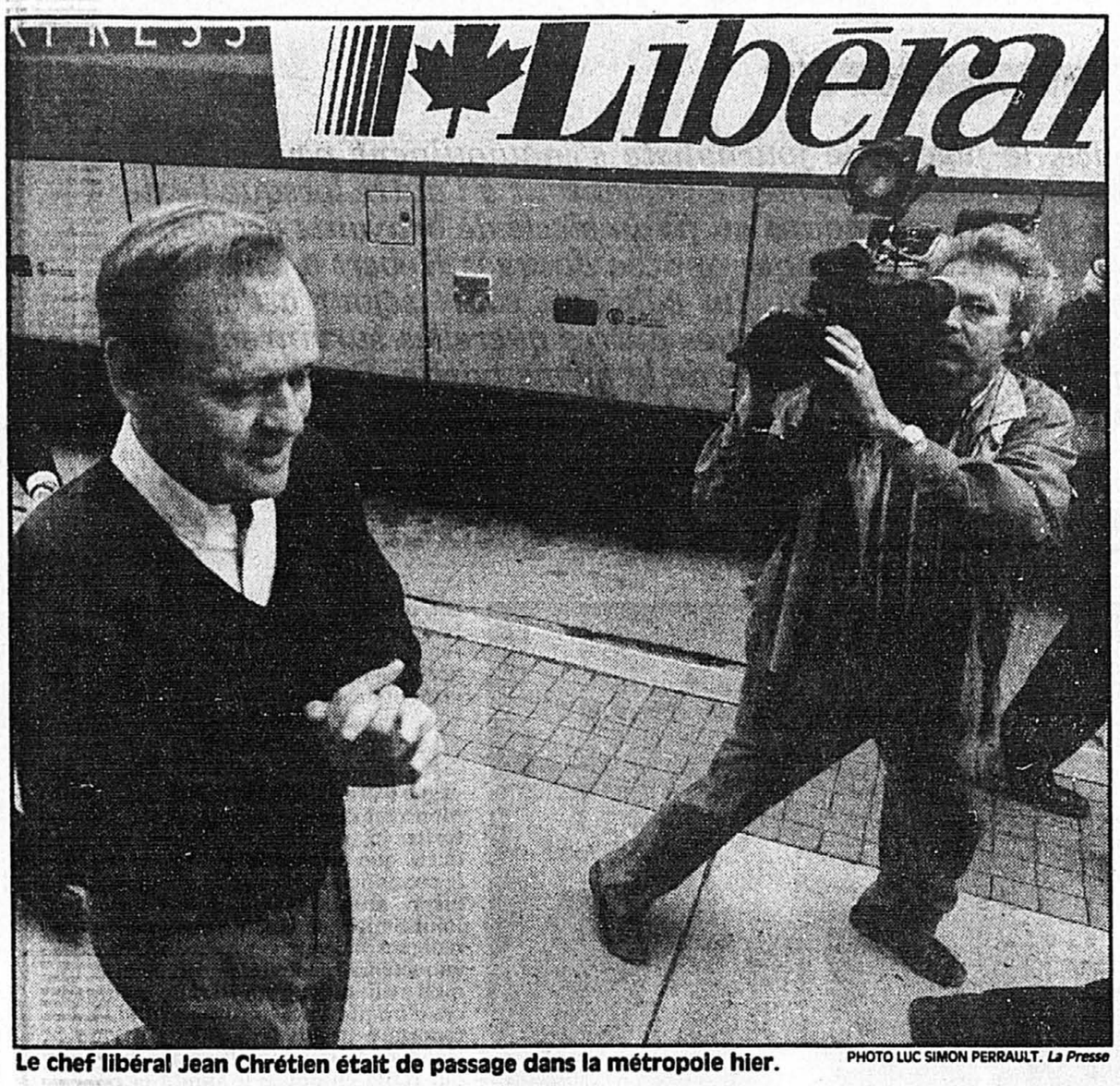
714 FRANCHISES
LA REUSITE Faites partie de l'équipe gagnante "Elan", consultants pour locataires, d'espaces commerciaux, industriels et bureaux. Investissement requis. Entraînement. Contactez le Groupe Elan, 1-800-363-3526.
Société pour les enfants handicapés du Québec

714 FRANCHISES
IL Y A DE L'ARGENT DANS L'AIR...
Quand vous vous joignez à une des franchises les plus prometteuses au Canada. Nos unités d'alcotest sont les standards de l'industrie. Des territoires protégés sont encore disponibles. Investissement 35 000 $. Appelez maintenant pour informations gratuites.
ALCOTECH 1-800-565-8129

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
DIVORCE à l'amiable, aide, accord par notaire, jour, soir 729-4331.

718 ARGENT DEMANDÉ
AI besoin argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.
BESOIN DE 125 000 $ remboursable sur 5 ans, 12% intérêt annuel payable mensuellement, capital garanti à 100% par certificat de dépôt bancaire, devant notaire. (819) 475-7087, (819) 477-1517.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000



Le chef libéral Jean Chrétien était de passage dans la métropole hier. PHOTO LUC SIMON PERRAULT. *La Presse*

Chrétien trouve assez inélégante la charge de Mulroney contre Trudeau

MARIO FONTAINE

■ Jean Chrétien trouve assez inélégante la charge faite vendredi par le premier ministre Mulroney à l'endroit de Pierre Elliott Trudeau.

«Ça ne m'a pas impressionné beaucoup. Quand on s'en va, on s'en va et on laisse les historiens décider au lieu de blâmer tout le monde quand on a manqué notre coup sur certaines choses. En politique on accepte les moments glorieux et les moments moins glorieux. Blâmer tout le monde ce n'est pas la façon de s'en sortir, ce n'est pas très élégant», a déclaré hier M. Chrétien.

De passage dans la métropole, le chef libéral était invité à commenter les propos de son adversaire conservateur. Dans un discours fleuve aux allures de réquisitoire, Brian Mulroney a accusé M. Trudeau d'avoir semé les germes de la discorde au Canada et soutenu qu'il a saboté tous les efforts de réconciliation nationale. L'ancien premier ministre libéral avait fait des sorties remarquées contre les accords du lac Meech et de Charlottetown, qui avaient galvanisé leurs détracteurs.

M. Chrétien lui-même s'opposait à Meech mais appuyait Charlottetown malgré l'anathème de son ancien patron. Ces deux ententes visaient à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien, dont il est exclu depuis le rapatriement unilatéral de la constitution en 1982, justement orchestré par MM. Trudeau et Chrétien.

Plusieurs attribuent l'impopularité de M. Chrétien au Québec à ce facteur. M. Chrétien avait notamment donné une accolade publique à Clyde Wells, l'un des fossoyeurs de Meech, juste après son sabordage. Et l'autre principal responsable de l'échec, Elijah Harper, sera candidat du PLC au Manitoba.

Évitant d'aborder le fond de la question, M. Chrétien s'est demandé hier pourquoi le premier ministre ressort des placards ses rancunes constitutionnelles lorsque le chômage et la misère atteignent des sommets.

Charest ne croit pas que le statut marital soit un enjeu de la campagne

Presse Canadienne

WOODSTOCK, Ontario

■ Le candidat Jean Charest ne croit pas que c'est son style politique de père de famille qui lui permet de prendre de l'avance sur Kim Campbell dans la course à la direction du Parti conservateur.

«Les vrais enjeux de la campagne sont les emplois et la dette, voilà ce qui préoccupe les gens», a déclaré hier Jean Charest lors d'un arrêt dans une localité du sud-ouest de l'Ontario.

Il réagissait à un article du *Toronto Star* entièrement fondé sur une fuite provenant du camp Campbell qui affirmait que si l'attention des médias insistait trop sur la famille de Charest, inévitablement ce serait le statut marital de la candidate Campbell qui ferait surface et elle en souffrirait.

Cette dernière, 46 ans, a divorcé à deux reprises et vit maintenant seule.

Le document que cite le quotidien torontois ajoute que Jean Charest a meilleure presse parce qu'il est souvent photographié avec Michèle, son épouse qui est âgée de 35 ans.

La plupart du temps, le député de Sherbrooke se déplace avec elle, mais leurs trois enfants, un fils et deux filles, font rarement partie du portrait de famille.

Se gardant bien de critiquer le camp opposé, Jean Charest s'est dit surpris par l'idée que le statut marital puisse devenir un enjeu de la campagne.

Il a toutefois précisé qu'il ignorait quelle importance ce facteur pourrait prendre au cours de la convention du 11 juin à Ottawa.

Dans la circonscription de Woodstock, un château fort conservateur depuis quatre décennies, les idées traditionnelles à propos de la famille prévalent. Selon un membre de ce parti qui se trouvait à la réunion, il reste que Mme Campbell comprend mal les difficultés que connaissent plusieurs Canadiens, c'est-à-dire comment élever une jeune famille.

Pour d'autres personnes présentes, dans les années 90, les gens sont moins portés à porter un jugement sur la vie privée des autres.

RABAIS 50%
PARALLÉLISME DES ROUES À L'ACHAT DE PNEUS PIRELLI ROADHANDLER^MD CHEZ SEARS



Dimensions	Taux de charge	Ch.
P155/80R13	79S	69,99
P165/80R13	83S	75,99
P175/80R13	86S	80,99
P185/80R13	90S	83,99
P185/75R14	89S	85,99
P195/75R14	92S	89,99
P205/75R14	95S	95,99
P205/75R15	97S	100,99
P215/75R15	100S	103,99
P225/75R15	102S	107,99
P235/75R15	108S	111,99
P175/70R13	82S	82,99
P185/70R13	85S	88,99
P185/70R14	87S	98,99
P195/70R14	90S	102,99
P205/70R14	93S	107,99
P215/70R14	96S	110,99
P205/70R15	95S	114,99

Tous les pneus neufs Sears sont garantis contre les avaries routières et ils sont installés gratuitement sur les jantes de roue en acier standard dans les magasins dotés d'un centre de l'auto
†Détails de la garantie en magasin

GARANTIE CONTRE L'USURE†
100 000 km
62 150 milles

RADIAUX PIRELLI ROADHANDLER^MD CHEZ SEARS
69,99 P155/80R13 TOUS LES JOURS
Pneus radiaux très performants avec semelle à sculpture unique pour conduite sous tout genre de température. Code-vitesse "S" pour plus de sécurité. Deux ceintures d'acier pleine largeur pour robustesse et tenue de route. Série No 72000.
†Détails de la garantie chez Sears

PENSEZ CONFORT!

Jambes de force installées à partir de 119,95
Ex.: Ford Tempo 1988

PENSEZ SÉCURITÉ!

Freins avant installés à partir de 79,95
Ex.: Pontiac 6000 1989

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 6 JUIN 1993
SEARS
Attendez-vous à plus^MC
SATISFACTION OU REMBOURSEMENT — SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA — LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA — LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-9727, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222.
Copyright Canada, 1993. Sears Canada Inc. Tous les articles, dimensions ou services de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

POPSICLE



Saveurs assorties Pasteurisé Incluant chocolat 13¢
perrette

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

LES ENTREPRISES UNION ELECTRIQUE LTEE
FAILLITE DE 30 000 000 $
OUVERT DIMANCHE 12 à 17 h
LE PLUS GRAND CHOIX
LAMPES, PLAFONNIERS, LUSTRES, PLINTHES ÉLECTRIQUES, HOTTES, SONNERIES, ETC.
MAINTENANT 60% À 90% DE RABAIS SUR TOUT EN MAGASIN
LA PLUS VASTE SALLE D'EXPOSITION AU CANADA
8150, DÉCARIE (coin Royalmount)
Mer., Jeu., Ven., 12 h à 21 h
Sam., 9 h à 17 h
Dim., 12 h à 17 h
Liquidée par: TOUCHE ROUSS



DANS 750 RAMES DE MÉTRO, IL Y A SÛREMENT UN ACHETEUR POUR VOTRE FRIGO.
MARCHÉ AUX PUCES 13,49$ TAXES EN SUS 2 LIGNES-4 JOURS.
Placez votre annonce dans *La Presse*. Elle compte 936 000* lecteurs par semaine. De quoi remplir 750 rames de métro!
LES ANNONCES CLASSÉES
285-7111
1 800 361-5013
Le Marché aux puces est réservé aux particuliers. Il exclut l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Aucun changement au texte en cours de publication. Annulation possible dès la première parution. Facturation pour les 4 jours dans tous les cas.
*Source: NADBank © 92. Selon une étude commanditée par les quotidiens de Montréal. Calcul effectué uniquement auprès des adultes 18 ans+ de la grande région de Montréal.
La Presse

Outrage à magistrat

En notre monde policé, le juge et le journaliste s'enquiquinent peu, chacun vaquant à ses affaires, l'un renvoyant même l'ascenseur à l'autre lorsque l'exigent les circonstances. Il y eut cependant au fil du siècle de bruyants accidents de parcours, le plus célèbre étant celui qui opposa Jacques Hébert à ceux qu'il appela les « assassins de Coffin », ce qui lui valut un court séjour à l'ombre. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Quelques autres querelles survinrent, qui se terminèrent invariablement à l'avantage de la même partie. Restait à venir le jugement du tribunal de l'histoire : là, c'est tout autre chose...

Foires d'empoigne dans nos cours de justice



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Au tournant du siècle, les Québécois que ne rebutaient pas la chose politique et la fréquentation des journaux ne devaient pas s'ennuyer. Si la grande presse tentait tant bien que mal d'afficher une certaine impartialité, des pamphlétaires sévissaient dans une pléthore de publications à petit ou moyen tirage qui surgissaient au gré des saisons et des courants de l'opinion.

Les plumes les plus acérées ne manquaient ni de conviction, ni d'agressivité, ni de panache. Certains sont passés à la postérité, tels les Olivar Asselin ou Jules Fournier, deux amis qui n'étaient pas des moins bruyants. En l'an de grâce 1909, par exemple, ils finissent tous deux derrière les barreaux.

Le premier, à l'emploi de *La Patrie*, est courriériste parlementaire à Québec où règnent les Libéraux du Premier ministre Lomer Gouin. Alexandre Taschereau, son dauphin, lance en Chambre de malveillantes accusations contre le journaliste. À l'ajournement de la séance, celui-ci, en guise de riposte, le gifle. Il aboutit dans les cellules du Parlement...

Fournier, lui, dirige les destinées d'une feuille de combat, *Le Nationaliste*, dans lequel il tire à boulets rouges sur le parti ministériel qu'il accuse d'incurie. Jacques Guay, qui rappelait cette affaire dans *La Presse*, en 1965, précise : « Il s'en prend particulièrement à la mauvaise administration des forêts, des mines et des ressources hydrauliques. Il prédit que l'avenir de la province est dans l'industrialisation qu'il demande au gouvernement d'envisager lucidement. »

En mai 1909, dans un article intitulé « La prostitution de la justice », le jeune polémiste de 25 ans accuse deux anciens organisateurs libéraux, devenus juges, de partialité dans l'exercice de leurs nobles fonctions : « On ne saurait du reste attendre autre chose de ces politiciens dans l'âme qui ont nom François Langelier et François-Xavier Lemieux... Élevés à la magistrature par le "parti", ils ont apporté sur le Banc, avec leur étroitesse de vues et leur préventions, toutes leurs vieilles passions politiques... Peut-être à leur insu, peut-être avec la meilleure bonne foi du monde, ils restent sous l'hermine les fanatiques qu'ils ont toujours été, les esclaves inconscients de l'esprit de parti... » En d'autres mots, il accuse ceux-ci de condamner des justiciables à des sentences plus ou moins sévères selon qu'ils sont amis ou pas du parti au pouvoir.

Le Premier ministre, qui est aussi le procureur-général de la province, prend la mouche et ordonne que le sacrilège soit traduit en Cour supérieure sous l'accusation d'outrage au tribunal. La tempête se déchaîne. La presse d'opposition tonne tandis que les journaux ministériels, telle *La Vigie*, sonnent l'hallali : « Personne n'est à l'abri de cette sale plume qui affecte la puanteur de l'égoût et prend le purin de l'écurie pour le l'encre... Il est question de mettre Jules Fournier en prison, nous soumettons humblement aux autorités que ce serait faire acte d'humanité en le plaçant dans une maison de santé où il pourrait recevoir les soins incessants des médecins aliénistes. »

Le 12 juin suivant, devant une salle comble, Fournier comparaît à Québec devant celui-là même qu'il a désigné à la vindicte publique, sir François Langelier, ci-devant juge en chef de la Cour Supérieure. Dans les circonstances, c'est à l'accusé qu'il revient de démontrer qu'il ne devrait pas être châtié. On devine que les arguments de ses défenseurs portent peu.

Le juge Langelier tranche sur-le-champ : « On a invoqué la liberté de la presse. Il y a la liberté et la licence de la presse. En France, par exemple, où existe la licence de la presse, on voit un polisson, garçon de café, tirer la barbe au président Fallières... La loi du lynch existe aux États-Unis parce qu'on y a perdu confiance en la justice. Ces persiflages à l'égard de la magistrature, auxquels nous a habitués *Le Nationaliste*, il faut que cela cesse... » Et le magistrat de condamner l'accusé à trois mois de prison.

La sentence, pour le moins sévère, soulève un tollé. La presse canadienne, à quelques exceptions près, presse le gouvernement fédéral d'intervenir. Le juge Langelier, par personnes interposées, offre à Fournier de le libérer au bout d'un mois si lui et ses consorts cessent leur grabuge, mais le principal intéressé ne cède pas. Ses avocats en appellent du jugement, il est libéré sous cautionnement deux semaines plus tard.

Une assemblée monstre salue son retour à Montréal. Henri Bourassa, le fondateur du *Devoir*, Armand Lavergne et Olivar Asselin prennent la parole au Marché Saint-Jacques. Le 10 janvier 1910, la Cour du Banc de la Reine confirme le jugement de première instance. Tant pis, on en référera à la Cour suprême qui, en décembre de la même année, renverra l'appel, le défendeur ayant négligé d'inscrire sa cause. Mais le temps a passé, le ministère public oublie de le renvoyer derrière les barreaux.

Entre-temps, Fournier a fait deux séjours en Europe et collaboré au *Devoir* et à *La Patrie*. Ses adversaires ont finalement eu gain de cause, il s'est vu forcé de retenir sa plume. En 1911, il fonde l'hebdomadaire *L'Action* puis passe à des choses plus sérieuses : il se marie et a un fils.

La guerre éclate bientôt, les querelles de clochers perdent rapidement de leur intérêt. Fournier s'est lassé de la petite politique. Sans le sou, il décroche un poste de traducteur au Sénat canadien en 1917. Il mourra d'une pneumonie l'année suivante, à peine passé le cap des 30 ans. Aujourd'hui considéré comme l'un des grands du journalisme québécois, le Conseil de la langue française a donné son nom au prix attribué chaque année à un journaliste de la presse écrite pour souligner la qualité de sa langue. Son persécuteur, le juge Langelier, sera moins gâté par la postérité...

Quand Montréal était une ville ouverte...

Les téléspectateurs qui ont suivi le feuilleton de Lise Payette, « Montréal ville ouverte », se souviendront peut-être du personnage de Jacqueline Sirois, incarné par la comédienne Anne Bédard. Avec Jacques Francoeur et Paul Constantineau, cette journaliste formait un redoutable trio qui dénonçait la corruption de la force policière montréalaise.

Cédant sous la pression de l'opinion, les autorités consentent finalement à instituer une commission d'enquête sur la moralité publique que présidera, à compter de septembre 1950, le juge François Caron. Il présidera quelque 350 séances publiques, on ouvrira pas moins de 50 000 dossiers et 374 témoins déposeront.

Parmi eux, on retrouve madame Sirois, qui écrit pour la presse anglaise et qui, au cours de sa brillante carrière vieille d'à peine dix ans, a levé quelques fameux lièvres. C'est précisément à propos de l'un de ses scoops qu'un des deux procureurs de la commission, l'éminent Pax Plante, veut l'interroger en juillet 1952. Dans un article paru dans le *Montreal Herald* quelques années plus tôt, sous le titre « Un gambler dit payer 80$ par semaine pour sa protection », elle racontait avoir rencontré plusieurs tenanciers de tripots qui lui avaient révélé payer des pots-de-vin à des officiers de police municipaux.

Plante la somme de nommer les personnes qui ont tenu de tels propos, elle s'y refuse : « En répondant à cette question, je trahis mes sources d'information et je compromets ma carrière future dans le journalisme... » Le président du tribunal la somme d'obtempérer, elle s'obstine...

On lève la séance, le juge Caron invitant le témoin à se présenter à nouveau en après-midi. Elle récidive, le magistrat se fait on ne peut plus clair : « Je vous déclare donc coupable de mépris de cour et je vous invite à revenir demain matin. Si vous changez d'idée, vous le direz à la Cour... »

Le lendemain, à l'heure dite, tout le monde est là. Le témoin refuse une fois de plus de parler. Le juge, voulant sans doute détendre l'atmosphère, déclare, sur un ton badin : « J'espérais que madame voudrait se prévaloir de son privilège de changer d'idée, vu qu'elle est femme... »

Son avocat fait valoir « qu'il est de l'intérêt du public que le journaliste puisse se retrancher derrière le secret professionnel, comme le prêtre, le médecin ou l'avocat », rien n'y change. La sentence sera rendue 14 jours plus tard.

Au jour dit, coup de théâtre. Le témoin accepte de répondre à la question qui lui a été posée mais à aucune autre subséquente les concernant. Et de nommer une douzaine de flambeurs notoires, tous bien connus de nos tribunaux. La Cour n'apprend rien, mais les apparences sont sauvées. Madame Sirois est déclarée libre de rentrer chez elle, le jugement de mépris de cour étant levé...

Le privilège du secret

Au début de 1969, devant la nouvelle vague d'attentats à la bombe qui secoue Montréal depuis quelques mois, les autorités instituent une commission d'enquête que préside John McDougall, de la cour dite des incendies. En mars de la même année, le journaliste torontois John Smith, de la CBC, est appelé à témoigner. Il était venu aux oreilles des enquêteurs quelques semaines plus tôt qu'il avait obtenu sur film les confidences d'un présumé terroriste du FLQ. Le reportage devait être diffusé à l'émission *The Way It Is* mais ses producteurs ont refilé en douce le film à la police, laquelle a aussitôt coffré l'interviewé.

Le commissaire veut faire révéler ses sources d'information au journaliste, il refuse de desserrer les lèvres. A l'ouverture de la séance suivante, le commissaire rappelle au témoin qu'il s'attendait à ce qu'il justifie son mutisme considéré comme un cas de mépris de cour : « La loi requiert que vous déposiez comme témoin. Et c'est un mépris de cour pour vous de ne pas le faire... »

À cela, de répondre l'autre : « J'ai su de mon avocat qu'il n'existe pas de protection dans la loi pour un journaliste qui veut taire ses sources d'information. Je sais donc pertinemment que la loi m'oblige à répondre aux questions de cette commission... Mais némammoins, je ne témoignerai pas... C'est le lot du journaliste de renseigner le public sur l'état de la société. Dans le cours de cette mission, il reçoit constamment des renseignements de nature confidentielle. Assurer son interlocuteur de sa discrétion appartient autant au métier de journaliste qu'à celui d'avocat... Si mon refus de témoigner est illégal, donc il est illégal d'avoir un public renseigné et une presse libre, parce qu'une presse ne peut pas être libre et un public ne peut pas être renseigné si le journaliste ne peut donner l'assurance que les renseignements de nature confidentielle qu'il récolte ne resteront pas confidentiels... »

Là-dessus, le comissaire rappelle qu'il siège pour faire la lumière « sur la plus grave série de crimes jamais commis en notre ville... » et il rend sa décision : « John Smith a commis un mépris de cour... » Et il remet au mardi suivant le prononcé de sa sentence...

L'ironie de l'affaire, c'est que le présumé terroriste en mal de confidences vient déposer quelques heures après son intervieweur. Le présumé terroriste n'en est pas un, tout au plus est-ce un lointain sympathisant du FLQ qui a voulu profiter de la tribune qui lui était offerte pour faire acte de propagande. Il avoue sous serment avoir menti à Smith quand il a raconté avoir planté une bombe deux ans plus tôt, puisqu'à ce moment, il était au bagne de Saint-Vincent-de-Paul à purger une peine de quatre ans d'emprisonnement. L'interview était à toute fins utiles un vaste canular...

Mais on n'arrête pas ainsi le bras séculier de la justice... Le 18 mars 1969, le commissaire Mc'Dougall rappelle ces détails dans son jugement. Il souligne qu'il ne veut pas imposer une sentence exemplaire parce que l'objet même du mutisme de Smith est de protéger un témoin que le tribunal trouve farfelu et dont l'identité est connue de tous... Puis il ajoute : « Ce qui s'est déroulé ici, c'est le choc regrettable de deux devoirs incompatibles... Vous maintenez que c'est le droit et le devoir des journalistes de garder secrets des renseignements qui leur sont confiés. Ce droit n'est pas reconnu en loi et le journaliste, comme tout citoyen ordinaire, doit rendre témoignage dans des procès criminels...

« Vous avez protégé quelqu'un qui ne voulait pas être protégé et qui a admis librement avoir eu cette entrevue avec vous... Cela réduit la gravité de l'offense parce que l'administration de la justice n'a pas vraiment été enrayée. De plus, il appert qu'il y a peu de doute que l'entrevue, en tant que les détails sur les bombardements étaient concernés, était une fumisterie totale... À tout événement, j'en suis venu à la conclusion qu'un emprisonnement de sept jours était approprié... »

Là-dessus, John Smith est conduit, menottes aux poignets et aux pieds, à la prison de Bordeaux. Après une journée dans une cellule d'isolation — le « trou » — ordinairement réservée aux prisonniers récalcitrants, il est amené à l'annexe de la rue Craig.

Il en sort le samedi 22 mars suivant. Des confrères montréalais le fêtent au champagne le midi même, dans un petit restaurant du centre-ville. Accompagné de sa femme, il fait honneur au repas qu'on lui offre et convient sans insister que le menu est supérieur à celui de la prison. Il ne joue pas les martyrs, pas plus que les héros. John Smith est seulement un monsieur tranquille mais têtu qui a des principes...









En haut à gauche, le célèbre journaliste de combat Jules Fournier qui fut condamné à la prison en 1909 pour avoir dénoncé les comportements politiques du juge Sir François Langelier. En bas, le reporter John Smith, fêté par des collègues à sa sortie de prison pour avoir refusé de révéler ses sources à l'époque des attentats felquistes. À sa droite, la journaliste Jacqueline Sirois-Moore, qui a été menacée de mépris de cour pour avoir refusé, durant un certain temps, de divulguer certaines sources d'information sur le vice commercialisé à Montréal.

PHOTOTHÈQUE *La Presse*

dimanche prochain

ILS ONT VÉCU PAR L'ÉPÉE...

Le Monde

La Presse

• LA PRESSE, MONTRÉAL, DIMANCHE 30 MAI 1993

Cinq Turques périssent dans un incendie criminel

d'après AFP

BONN

Cinq Turques, dont deux fillettes de 4 et 9 ans, ont péri hier dans l'incendie criminel de leur maison à Solingen (ouest de l'Allemagne), suscitant immédiatement un immense émoi dans un pays toujours choqué par les vagues de violence raciste de 1991 et 1992.

Selon le procureur fédéral Alexander von Stahl, qui s'est saisi de l'affaire, l'attentat est l'oeuvre d'extrémistes néo-nazis. «Toutes les circonstances et les premiers résultats de l'enquête nous conduisent à penser que les auteurs sont des terroristes de droite, agissant avec des motifs xénophobes», a-t-il dit.

Des milliers d'habitants de Solingen ont défilé dans l'après-midi en plusieurs cortèges spontanés contre la xénophobie et le racisme. Dans toute l'Allemagne, les équipes de football du championnat de 1ère division ont observé une minute de silence avant de commencer leurs matchs. Le président allemand Richard von Weizsaecker a déclaré que cet incendie criminel «nous remplit d'horreur et de honte». La présidente du Bundestag, Rita Suessmuth, a pour sa part qualifié l'attentat de «retour vers la barbarie». «Pour sauvegarder notre propre crédibilité, nous devons lutter contre cet acte meurtrier avec tous les moyens de l'État de droit», a affirmé Mme Suessmuth, à Bonn. C'est peu avant deux heures du matin que l'incendie s'est déclaré dans l'entrée d'une maison de trois étages habitée par des Turcs. Le feu s'est propagé dans l'escalier, coupant la retraite aux occupants. Trois femmes ont trouvé la mort, l'une d'elle en se jetant par la fenêtre du troisième étage. Les corps de deux fillettes de 4 et 9 ans ont également été retrouvés dans les décombres.

Plusieurs autres personnes ont été blessées, dont deux enfants de 7 mois et 3 ans qui se trouvaient dans un état critique. Les enquêteurs ont découvert des traces de combustible sur les marches de la maison.

Cet attentat survient six mois après un incendie criminel à Moelln (nord), où trois Turques dont deux enfants avaient été brûlées vives. Les deux incendiaires présumés, des néo-nazis de 19 et 25 ans, sont actuellement jugés.

L'incendie de Moelln avait provoqué une gigantesque mobilisation politique, policière, judiciaire et populaire, alors que la violence xénophobe sévissait à grande échelle depuis un an. Dix-sept personnes au total avaient été tuées dans des violences extrémistes en 1992. Jusqu'à hier, quatre personnes étaient mortes de ces violences depuis le 1er janvier.

Rudolf Seiters, le ministre de l'Intérieur, s'est rendu sur les lieux et a assuré que tout sera mis en oeuvre pour arrêter les auteurs de l'attentat. Le gouvernement allemand a offert une prime de 100 000 DM (62 500 dollars) à quiconque fournira une piste conduisant aux auteurs de cet incendie criminel.

Depuis quelques mois, les autorités allemandes enregistraient une baisse du nombre d'attentats racistes, mais soulignaient à chaque fois que l'extrême droite n'était ni démantelée ni démobilisée.

Dans la nuit de vendredi à samedi également, quatorze personnes ont été légèrement blessées à Munich dans l'incendie criminel d'une maison abritant notamment des étrangers et des demandeurs d'asile. Les blessés souffrent d'intoxication par la fumée.

Lors de l'adoption d'une loi restreignant le droit d'asile jeudi, de nombreux députés de gauche ont reproché au gouvernement d'avoir attisé la xénophobie en montant en épingle le problème posé par l'afflux des demandeurs d'asile.

Selon Bonn, l'attentat serait l'oeuvre d'extrémistes néo-nazis

Premiers résultats: les sihanoukistes mènent largement

d'après AFP

PHNOM PENH

Le principal parti d'opposition au Cambodge, le FUNCINPEC du prince Norodom Ranariddh, dominait largement le parti gouvernemental (pro-vietnamien), le Parti Populaire cambodgien (PPC), dans les premiers résultats partiels des élections annoncés hier, suscitant des inquiétudes quant à une contestation des résultats du scrutin organisé par l'ONU.

Interrogé par l'AFP, un porte-parole du gouvernement, mis en place il y a 14 ans à la suite d'une invasion du Cambodge par le Vietnam, n'a, du reste, pas écarté cette éventualité.

Le porte-parole, Uch Kiman, a affirmé que le scrutin, qui s'est achevé vendredi apres avoir été étalé sur six jours, avait donné lieu à «beaucoup d'irrégularités», ajoutant que le parti gouvernemental en avait saisi l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC).

Le chef de l'APRONUC, Yasushi Akashi a pourtant affirmé hier que les élections avec une participation de plus de 89 p. cent avaient été «libres et équitables» et a pressé les factions rivales d'en respecter les résultats.

À une question sur l'éventualité d'une contestation de l'élection, Uch Kiman a répondu: «Je ne sais pas. On va voir ce que l'APRONUC va faire. Il faudra aussi voir l'ampleur des irrégularités».

Dans quatre provinces, dont Phnom Penh, selon les premiers résultats partiels annoncés par l'ONU samedi, le FUNCINPEC du prince Norodom Ranariddh, fils du prince Norodom Sihanouk, devance partout le parti gouvernemental.

Sihanouk, ancien roi du Cambodge, chef d'État «de facto» du pays, est le leader politique le plus populaire du pays et celui qui jouit du plus grand prestige sur le plan international.

Le résultat le plus significatif, aux yeux des observateurs, est celui de la province de Kratié, dans le nord-est. S'ils s'attendent à de bons scores du FUNCINPEC à Phnom Penh et dans les autres villes du Cambodge, les observateurs ont, dans l'ensemble, prévu que le PPC, aidé du poids de son appareil administratif et militaire, l'emporte dans les zones à dominante rurale come la province de Kratié.



Norodom Sihanouk

Au cours d'une réunion à Phnom Penh du Conseil national suprême (CNS), M. Akashi, a souligné aupres des partis en lice qu'ils avaient désormais «la stricte obligation de se conformer au choix du peuple, quel qu'il soit». Après avoir annoncé qu'il n'avait «aucune hésitation à déclarer que la conduite des élections a été libre et équitable», M. Akashi a proposé la mise en place d'une «table ronde».

Il s'agirait, a expliqué son porte-parole, Eric Falt, d'une sorte d'organe informel chargé de se pencher sur des dossiers capitaux et urgents, comme les affaires économiques et les questions de sécurité. Cette instance serait placée sous la présidence du prince Norodom Sihanouk, et comprendrait des représentants du CNS, de l'APRONUC et de la nouvelle Assemblée élue.

Les Khmers rouges, grands perdants de cette affaire, ont fait circuler dans le nord du pays un document rejetant les élections qui viennent d'avoir lieu et en exigeant de nouvelles sous supervision «d'un gouvernement de réconciliation nationale».



PHOTO REUTER

Imela Mogic, une étudiante de 17 ans, qui a été couronnée hier Miss Sarajevo assiégée, agite son bouquet devant la foule, tandis que sur une bannière tendue par les autres finalistes on peut lire «Ne les laissez pas nous tuer», faisant ainsi allusion aux forces serbes qui assiègent la capitale bosniaque.

Sarajevo couronne sa reine, les Serbes pilonnent Goradze

d'après AFP et Reuter

SARAJEVO

Pendant que dans la capitale de la Bosnie on élisait Miss Sarajevo, l'artillerie serbe pilonnait hier l'enclave musulmane de Goradze, où les Nations unies ont décidé de créer une zone de sécurité pour les populations civiles.

Imela Nogic, 17 ans, une jeune beauté blonde aux yeux verts élue miss Sarajevo 1993, ne pourra vraisemblablement pas profiter du prix qu'elle a gagné, un voyage à Madrid. Quitter Sarajevo est une entreprise pratiquement irréalisable pour la plupart des habitants car les forces serbes bloquent les routes. La seule solution, traverser en courant, à la faveur de la nuit, la piste de l'aéroport, présente d'indiscutables dangers en raison des balles des tireurs embusqués.

Quelque 300 personnes ont assisté dans une salle de cinéma au concours de beauté qu'Imelda a remporté face à cinq finalistes. Les six jeunes filles ont défilé à deux reprise devant le jury, la première fois en maillot de bain une pièce, puis en robe noire.

L'assistance a entonné des chansons alors que des explosions d'obus et les sifflements des balles des tireurs embusqués se faisaient entendre à l'extérieur. Illustrant la détermination des habitants loyaux au gouvernement bosniaque, l'un des chants disait: «Si tu me demandes où je me trouve maintenant, je ne quitte pas cette ville».

Lorsque les jeunes filles sont apparues en maillots de bain, elles portaient des banderoles blanches sur lesquelles figurait cette inscription en grande lettres bleues: «Ne les laissez pas nous tuer».

Hanka Paldum, présidente du jury qui comprenait sept membres, a déclaré à la presse que l'objectif de ce concours de beauté était de montrer que «cette ville vit». «La vie continue, et même aujourd'hui, aux moments les plus durs, nous chantons», a-t-elle souligné. En revanche, l'une des spectatrices, l'infirmière Diana Simic, a estimé que cette manifestation était «de mauvais goût» compte tenu des circonstances.

Imelda, qui comme la plupart des autres candidates, a travaillé comme mannequin, a pleuré lorsqu'elle a gagné la compétition. «Je ne m'attendais pas à cela. C'est difficile de faire des projets car tout est tellement incertain».

Record mondial de l'inflation

Agence France-Presse

BELGRADE

La Yougoslavie (Serbie et Monténégro) détient le record mondial peu enviable de l'inflation: 19 810 p. cent en 1992 et quelque 84 000 000 p. cent attendus en 1993, selon des estimations officielles, une conséquence de l'effrondrement de l'économie après un an de sanctions internationales.

En mai, l'inflation a été officiellement de 205,5 p. cent (près de 400 p. cent selon des économistes indépendants), soit 3,79 p. cent par jour.

L'hyper-inflation signifie concrètement qu'en mai, le prix du pain a été multiplié par deux, celui de la viande et de la lessive par cinq, de l'essence par 8,3. La semaine dernière, près de 10 000 articles ont vu leur prix s'envoler.

Peut-on encore parler de pouvoir d'achat? Un salaire moyen (moins de 30 dollars) permet d'acheter un peu plus d'un kg de café et il faut soixante-dix salaires pour acquérir une machine à laver.

Ces derniers jours, le prix d'une montre est passé de 1,6 à 30 millions de dinars (de 3 à 50 dollars) et celui d'un fer à repasser de 3,6 à près de 15 millions de dinars.

Les prix n'ont plus qu'un lointain rapport avec la réalité: une chemise à manches courtes coûte 28 millions soit le prix de trois paires de chaussures et un landau pour enfants était vendu fin mai 195 millions de dinars à Nis (est de la Serbie), soit le prix d'une voiture d'occasion de la marque yougoslave Jugo, a relevé l'agence Tanjug.

Le plus gros billet, 5 millions de dinars, valait environ 8 dollars fin mai.

Un seul pays a connu une inflation égale ou supérieure, selon l'hebdomadaire d'opposition *Vreme*: l'Allemagne, avant l'arrivée au pouvoir d'Hitler.

Clinton réussit son examen à West Point

d'après AFP

WEST POINT

Bill Clinton, dont le passé et certaines politiques suscitent un malaise dans les milieux militaires, s'est efforcé hier de calmer l'inquiétude des forces armées américaines en les assurant de son «soutien total» pour qu'elles restent «les plus puissantes du monde».

Le président, qui essaie depuis plusieurs semaines de «normaliser» ses relations avec les troupes dont il est le commandant suprême, passait un examen difficile en prenant la parole à l'académie militaire de West Point, creuset où est formée depuis 1802 l'élite de l'armée de terre américaine et d'où sont issus deux présidents.

M. Clinton a réussi à se faire applaudir à plusieurs reprises par les dix à quinze mille personnes venues assister dans le stade Michie de West Point à la remise des diplômes aux 1003 élèves officiers de la classe 93.

M. Clinton n'a pas caché que les réductions dans le budget du Pentgagone étaient «nécessaires, et même bienvenues». Mais «il y a une limite au-delà de laquelle nous ne devons pas aller», a-t-il poursuivi, s'engageant à veiller à ce que «les États-Unis soient prêts, prêts à gagner et (restent) supérieurs à toutes les autres forces militaires du monde».

Mais M. Clinton a aussi souligné le thème central de sa politique: le «leadership» américain «repose sur notre capacité à créer des emplois», c'est-à-dire sur une économie forte, condition sine qua non pour que les États-Unis «puissent conserver les forces armées les plus fortes du monde».

Il a aussi su jouer la carte de l'humour en déclarant dès le début de son discours aux futurs officiers qu'il était «impressionné par (leurs) coupes de cheveux». L'allusion à sa fameuse coupe de cheveux à 200$ à bord d'*Air Force One* sur l'aéroport de Los Angeles — qui fit de lui la risée de tous les shows télévisés du pays et contribua à plonger la Maison blanche dans la crise — fit aussitôt mouche.



Bill Clinton PHOTO AFP

...et choisit un républicain pour redorer son blason

d'après AFP

WASHINGTON

Bill Clinton, en chute libre dans les sondages d'opinion, tente de relancer sa présidence en nommant comme conseiller, et aussi directeur de la communication à la Maison blanche, un républicain modéré, David Gergen, grand connaisseur des arcanes politiques de Washington et habitué de la gestion de la Maison blanche.

David Gergen, qui, à 51 ans, va pour la première fois travailler pour un politicien démocrate, peut permettre au président Clinton d'élargir sa base politique qui s'est dangereusement réduite au fil des 120 premiers jours de son mandat. Un signe ne trompe pas: son projet de budget n'a été adopté jeudi soir qu'avec une marge de six voix à la Chambre des représentants, où les démocrates disposent pourtant d'une majorité écrasante.

M. Gergen apporte aussi à la Maison blanche de Bill Clinton sa connaissance intime de Washington, de ses réseaux et moeurs politiques. Ancien collaborateur des présidents républicains Richard Nixon, Gerald Ford et Ronald Reagan, il est aussi journaliste — récemment au sein de l'équipe de direction de l'hebdomadaire *US News and World Report*.

Ancien gouverneur de l'Arkansas, M. Clinton avait mené sa campagne électorale, avec succès, contre Washington. Il en a subi le contrecoup en étant incapable de prévenir et de rompre les manoeuvres dilatoires et le blocage du Congrès et des groupes de pression.

M. Gergen bénéficie aussi de l'avantage de l'âge. Ce quinquagénaire remplace George Stephanopoulos, 32 ans, qui avec plusieurs de ses jeunes collaborateurs, était visé par les insistantes critiques d'«amateurisme» adressées à la Maison Blanche.

Pologne: Parlement dissout

Agence France-Presse

VARSOVIE

Le président polonais Lech Walesa a officiellement notifié hier aux présidents des deux chambres sa décision de dissoudre le Parlement, en informant simultanément le chef du gouvernement, Mme Hanna Suchocka, qu'il refusait la démission de son cabinet censuré vendredi par la Diète.

Cependant, selon un communiqué de la présidence de la République, l'arrêté sur la dissolution du Parlement ne deviendra effectif qu'au moment de sa publication dans le Journal Officiel. Walesa a laissé au gouvernement, dont dépend le Journal Officiel, le choix de la date de cette publication.

De son côté, Mme Suchocka devait soumettre à la Diète, «suivant une procédure d'urgence», un projet de loi octroyant à l'exécutif les pouvoirs spéciaux de légiférer par décrets, a-t-on indiqué de source gouvernementale. Il s'agira en fait de plusieurs lois faisant actuellement l'objet de travaux parlementaires que l'exécutif souhaite promulguer sans tarder, a-t-on précisé de même source.

La dissolution du Parlement entrainera la tenue des élections législatives anticipées, au moins dans trois mois et au plus tard quatre, selon la Constitution. Autrement dit, les Polonais seront appelés aux urnes entre fin août et fin septembre.

Guatemala: élections annulées?

AP

GUATEMALA

Le Conseil électoral suprême du Guatemala a refusé hier l'organisation d'élections législatives, promises par le président Jorge Serrano mardi lorsqu'il a dissous le Parlement, la Cour Suprême et suspendu les garanties constitutionnelles.

Jorge Serrano, qui gouverne par décrets et dispose du soutien de l'armée, avait promis des élections dans les deux mois et assuré vendredi qu'il rétablirait la démocratie aussi vite que possible.

Selon le président du Conseil électoral suprême, Arturo Herbruger, la requête du président Serrano concernant l'organisation d'élections est anticonstitutionnelle puisque ses mesures ont débouché sur une suspension de la Constitution. «Dès lors, il n'est pas possible d'organiser des élections.»

On ignore dans l'immédiat quelles seront les répercussions de la décision du Conseil électoral suprême, annoncée quelques heures après l'arrivée au Guatemala d'une délégation de l'Organisation des États américains (OEA).

la jeune presse

Blasée Nathalie? Jamais: le feu sacré brûle toujours!

PORTRAIT

■ En tant que néophytes du monde journalistique, nous étions très excitées à l'idée de rencontrer Nathalie Petrowski. La nouvelle *columnist* de *La Presse* parle et fait jaser... Nous l'avons interviewée pour vous dans la chaleureuse cafétéria du plus grand quotidien français d'Amérique. Nous avons pu constater qu'elle est aussi perspicace et spirituelle en personne qu'à travers ses chroniques fort attendues.

Nathalie, ou si vous préférez Natasha (version russe), est née en France, mais son nom peu banal témoigne de ses origines ukrainiennes. Elle débarque au Québec à l'âge de cinq ans. Trente ans plus tard, une trace d'accent persiste toujours, mais on décèle chez elle des habitudes bien québécoises.

En grillant une cigarette, elle décrit son adolescence comme étant morose et sobre. Étudiante au strict collège Marie-de-France, Nathalie n'aimait pas le sport et était plutôt réservée. L'atmosphère d'une école de filles était dure à supporter... Néanmoins, elle écrivait beaucoup dans ses moments libres. Toute jeune, elle voyait déjà sa mère, Minou Petrowski, écrire des romans. On peut donc dire que Nathalie est tombée dans la potion quand elle était petite...



Nathalie Petrowski

La gang, les grèves, les voyages

C'est au cégep Saint-Laurent, en Arts et Lettres, qu'elle découvre la vie à travers sa gang, les nombreuses grèves et les interminables voyages en Europe et en Californie. Ah! C'était l'époque où on avait de l'argent même quand on n'en avait pas! Elle apprend aussi à redécouvrir le Québec, un Québec qu'elle avait oublié en étant branchée sur les États-Unis. Elle lisait à ce moment-là le *Rolling Stone* et le *Village Voice*, des magazines qui l'ont marquée, particulièrement par l'influence de Hunter S. Thompson. Ce journaliste fou-furieux lui donne le goût de la caricature et d'un humour sarcastique que nous lui connaissons aujourd'hui. Ces années-là ont été déterminantes pour elle et constituent la base de sa vie actuelle.

Par ailleurs, rien ne laisse présager un avenir de journaliste pour Nathalie. À l'Université Concordia, elle étudie en communications dans le but d'obtenir son baccalauréat, un simple papier à ses yeux. Elle envisage une carrière dans le domaine cinématographique, comme réalisatrice. Au cours de sa troisième année, un ami lui parle du *Journal de Montréal* qui est à la recherche de journalistes pour la section Arts et Spectacles. À force d'appels énergiques et d'acharnement continuel, Nathalie obtient le poste de chroniqueur. Elle est donc journaliste le jour et relègue ses cours à la soirée. «Très vite, j'ai demandé à faire de la critique; je ne sais pas pourquoi, j'imagine que c'était dans mon tempérament. ça me tentait; c'est-à-dire que la critique offrait (...) le lieu idéal pour faire du commentaire».

Mais le journal était nouveau en ville et ne pouvait se permettre de perdre des commanditaires à la suite d'opinions défavorables. Nathalie l'a compris bien vite et, à la première occasion, elle applique pour un emploi de pigiste au journal *Le Devoir*. En jouant encore une fois la carte de la persévérance, elle est engagée. Elle accepte un salaire et des avantages moindres, mais le travail est plus exaltant.

Elle sévit en tant que critique pendant 15 ans au *Devoir*. Ces années dans le domaine des arts sont parsemées d'anecdotes qui font de la publicité, mais qu'on regrette parfois plus tard... Elle se souvient des innombrables péripéties occasionnées par son article intitulé *Un très mauvais voyage d'acide à la Place des Arts* relatant le spectacle de René Simard, à l'époque très jeune. Et il y en a eu de nombreux autres... Être critique n'est pas de tout repos et suscite des réactions. Heureusement, Nathalie a encore ses deux jambes et n'a jamais reçu de menace de mort, même si elle a déjà reçu une couronne mortuaire...

Loin d'être un zoïle, Nathalie reconnaît que «quand on pratique le métier de critique, on dit des choses parfois dures et on se dit qu'il faut les dire. Mais en même temps, on se sent un peu coupable; on sait qu'on va peut-être faire de la peine. Mais il faut le faire quand même.»

L'envers du décors

Entre-temps, elle se rend à New York pour tourner un film et y retourne pour écrire son roman *Il restera toujours le Nebraska*. À ce moment-là c'était à son tour d'affronter la critique... «Quand j'étais de l'autre bord, je me suis fait critiquer et je n'en suis pas morte. Dans le fond, ça m'a juste donné un coup de pied dans le cul. Je me suis dit: 'Ce n'est pas vrai que c'est si terrible de se faire critiquer'. C'est vrai qu'on est démoli cinq minutes ou une journée, mais si c'est vraiment ça qu'on veut faire, ça nous donne la chance de dire: 'Je vais vous montrer!'. J'ai trouvé qu'il y avait quelque chose de stimulant dans la critique, que je ne savais pas quand je le faisais moi-même.»

Puis c'est le grand saut: une nouvelle opportunité s'offre à elle à *La Presse*. C'est en fait un nouvel élan, un nouveau souffle pour sa carrière de journaliste. Elle a désormais carte blanche sur sa propre colonne, trois fois par semaine... le rêve, quoi! Mais aussi l'angoisse de dénicher un sujet qui captivera le lecteur du début à la toute fin. La plupart du temps, Nathalie pige ses idées dans l'air ou la salle de rédaction, mais en gardant constamment un oeil sur l'actualité. Le but premier du *colomnist* est d'apporter un point de vue différent, de placer les événements en perspective et d'amuser les lecteurs. Tout cela est long et très ardu; Nathalie prend en moyenne huit heures pour une colonne. Parfois, elle fignole son texte durant douze heures, mais le résultat n'est pas toujours conforme aux attentes.

Parallèlement à cette occupation, on peut la voir à la télé et l'écouter à la radio. Elle a participé notamment à *Bon Dimanche* et *À première vue*, en plus des ondes de CKAC. Elle fait encore de la critique, par le biais de *La Bande des six*, qui quitte cependant l'antenne après trois ans. Nathalie s'ennuiera du groupe et des échanges animés, car *La Bande* prenait beaucoup de son temps. Elle n'est donc pas fâchée de pouvoir se consacrer davantage à sa petite famille. De toute façon, elle considère que les médias électroniques sont incertains et les emplois, éphémères. C'est pourquoi elle n'a jamais abandonné l'écriture, c'est un besoin et une discipline. Même si Nathalie trouve ça difficile, inlassablement elle continuera à écrire, parce que cela représente son ancrage.

Nathalie prend la dernière gorgée de son *Seven-Up* et regarde furtivement l'horloge. Une dernière question:

— Le magazine *Clin d'Oeil* vous a déclarée «in» en 1993, qu'en pensez-vous?

— Ça me flatte beaucoup, je suis très contente. Je les remercie énormément. Écoute, n'importe quel compliment je vais le prendre! J'ai trouvé qu'ils avaient beaucoup de jugement et de bon goût! Mais est-ce que ça veut dire que je vais être «out» en 94?»

Elle éclate de rire. Un rire franc, moqueur et rempli de jeunesse. Ce n'est pas demain la veille que vous allez être «out», madame Petrowski.

Catherine GRENIER
Marie-Soleil MICHON
Collège Saint-Maurice
Saint-Hyacinthe

SPORTS

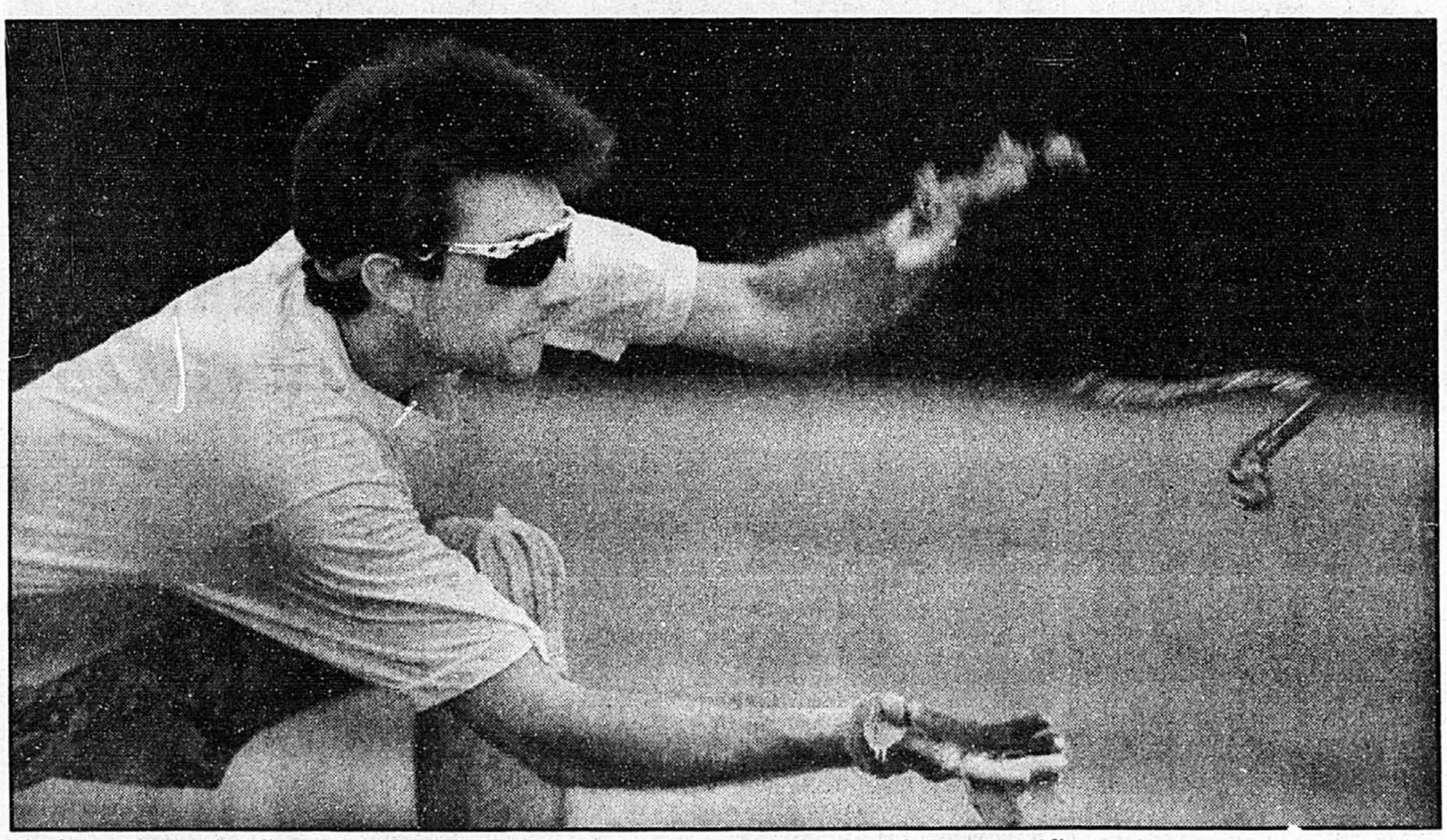
Pourquoi pas le boomerang?

■ Le Club du boomerang de Montréal tenait récemment un concours au parc Maisonneuve de Montréal. Les quelque dix membres qui composent le seul club du genre au Canada ont fait cette démonstration afin de promouvoir ce nouveau sport qui pourrait connaître une expansion au Québec.

Populaire en Australie, en France, en Allemagne et dans plusieurs autres pays, cette activité récréative demeure quelque peu «inconnue» chez nous. «Nous avons voulu le faire connaître pour avoir plus de membres et initier les gens à la pratique de ce sport. Toutefois, nous ne voulons pas que cela devienne une mode, parce que les modes ne restent pas», a confié Stéphane Marguerite, jeune Français et fondateur de cette association, lorsque rencontré par *La Jeune Presse*. «Étant donné l'impopularité de ce sport présentement, il est impossible de faire un tournoi au Canada cette année, mais j'espère qu'on pourra le faire dès l'an prochain», ajoute-t-il, déterminé et confiant.

Cette activité individuelle exige un entrainement régulier même si elle a l'air parfaitement banale. Les meilleurs performeurs peuvent participer au championnat international du boomerang qui a lieu chaque année. La rencontre est l'occasion de distribuer coupes, médailles, autographes de champions.

Lors du tournoi de 1989 qui s'est déroulé en France, M. Marguerite en a surpris plusieurs avec sa performance de 801 lancers consécutifs. «Cela m'a pris trois heures. J'aurais pu aller plus loin, mais j'ai dû m'arrêter, car on devait faire beaucoup de route», affirme-t-il. Malheureusement, ce record Guinness (voir édition anglaise) ne l'a pas amené à gagner le championnat du monde; par contre, il a obtenu le sixième rang au classement international.



Stéphane Marguerite à l'oeuvre: un sport à l'aspect banal qui exige un entrainement rigoureux si l'on veut y réussir.

Historique du boomerang

Le vieux chef regarda son bâton et vit qu'il était terriblement courbé. Se disant qu'il ne servirait plus à rien, il le jeta au loin, mais le bâton revint vers lui. Il le jeta à nouveau et le bâton revint encore.

C'est peut-être ainsi qu'est né cet objet apparu en Australie qui existe depuis plus de 20 000 ans.

Quant à l'organisation qui donne son côté «sérieux» à ce jeu, l'Australian Boomerang Association, elle a été créée en 1969.

L'association a mis au monde les principales épreuves qui font qu'aujourd'hui l'activité est devenue un sport reconnu. Par la suite, les Américains l'ont découvert et ont inclus de nouvelles disciplines telles que le MTA (emprunté au frisbee), le «doubling» et surtout le «free-style». Le boomerang moderne est né et maintenant peuvent commencer des concentrations de plus en plus importantes avec des lanceurs venant de quatre coins du monde.

La première coupe du monde a eu lieu en 1988 en Australie. En 1991 est fondée la «World Boomerang Association» qui a pour but d'organiser les compétitions du circuit international et de rassembler les fédérations nationales de plus en plus nombreuses.

D'autre part, c'est grâce à M. Marguerite, citoyen canadien depuis seulement trois ans, qu'existe un club de boomerang à Montréal «J'ai eu une offre pour travailler à Montréal dans mon domaine. J'ai rapidement accepté par goût de l'Amérique et à l'idée de créer un club au Canada», souligne-t-il. M. Marguerite avoue exercer ce sport depuis l'âge de 15 ans. «Mon oncle m'a initié et je fabriquais mes boomerangs à l'école», continue-t-il.

Bref, la mauvaise température qui prévalait sur Montréal en cette journée de démonstration n' a pas permis de recevoir autant de visiteurs que prévu. Mais si un jour vous passez l'après-midi dans le parc Maisonneuve et que vous apercevez des boomerangs dans les airs, pourquoi ne pas vous arrêter pour encourager ces athlètes?

Julie FAVREAU
École secondaire Royal George
Greenfield Park

ÉCOLES

Les sourires déroutants

■ Dix-huit heures d'avion. Manille. Capitale des Philippines. 40 degrés Celsius. Foule. Klaxons. Sourires. Chaleur. CO_2. Enfants. Soleil. Sourires.

Nous voilà à Manille depuis une semaine, nous, étudiants du Collège de Valleyfield. Nous vous avions parlé d'un stage de coopération internationale. Nous vous avions dit que nous adorions les pauvres.

Mais jamais nous n'avons vu comme ça. Nous avons vu une population de 13 000 personnes installées sur une montagne de déchets surnommée «Smoky Mountain». La montagne leur fournit de quoi récupérer, recycler, revendre; leur fournit un mince filet de vie qui s'éteindra bientôt parce que le dépotoir a été fermé le 1er mai 1993. Dans cette dérive, la violence, l'alcool et la drogue montent dans la société des ordures. Le temps la saigne.

Nous avons aussi vu un village enseveli sous les cendres du volcan Pinatubo. Nous marchions à côté des toits de maisons sous un soleil cuisant, sur des cadavres, puis on nous a conduits à un autre village, celui où, depuis deux ans, le gouvernement a relocalisé temporairement des rescapés. Une famille y vit dans une pièce aux dimensions de vos cuisines. «L'espace» la suffoque. Nous avons vu. Nous avons vu... La voilà, la misère. Celle qu'aux dires de nos parents nous ne connaissons pas. Celle maintenant palpable des reportages télévisés. Nous la voyons enfin cette misère, du moins autant que nous pouvons la voir avec un billet de Japon Air Lines pour Montréal dans les poches.

Et nous circulons au milieu d'elle avec nos caméras énormes, nous paradons au milieu de centaines de visages foncés qui se retournent, s'exclament de surprise, sourient ou demeurent songeurs, puis ne nous quittent plus du regard. Nous sommes des Nord-Américains. Nous sommes des Blancs. Nous sommes une vingtaine de petits rois, avec des couronnes de papier d'aluminium sur la tête: ni nobles, ni ridicules.

Ils sont pourtant bouleversés ces petits rois. Les émotions défilent. Le questionnement bourgeonne. Et si au moins les gens avaient des visages qui s'accordent avec leur décor, s'ils avaient des visages défaits, désespérés, miséreux, larmoyants, alors nous comprendrions, à l'aide de notre éternelle logique, et nous braillerions une fois pour toutes en nous disant sensibles et humanitaires. Mais les sourires sont partout. Déroutants. Et cette foi en Dieu, cette foi en Dieu... et allez donc comprendre le besoin d'un Dieu, des billets pleins les poches!...

Marie-Ève COTTON
Cégep de Valleyfield

LA JEUNE PRESSE *est une initiative du service de l'information de* **LA PRESSE**. *Cette page paraît chaque dimanche, durant l'année scolaire. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction sous la direction de Marc Doré, adjoint au directeur de l'information.*
Téléphone: 285-7070 (télécopieur: 285-6808).
Adresse: **LA JEUNE PRESSE**, *7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9*

«Le choc culturel» en république Dominicaine

Santo Domingo

ÉCOLES

■ Quel est ce choc culturel dont tous les habitués nous ont parlé avant le stage? En République Dominicaine depuis près de deux semaines, et cela grâce aux appuis du Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke et de l'ACDI, nous expérimentons les différences qui étonnent et sont toujours sujets à réflexion.

Trop souvent un film documentaire nous confirme l'erreur que notre culture est absolue, qu'elle est la seule vraie, la meilleure! Vivre ailleurs quotidiennement permet de rétablir la vérité! La réalité qui secoue plusieurs d'entre nous, quelle est-elle?

Pauvreté

Déambuler dans un «barrio» démuni est pénible psychologiquement. L'inhumanité de certaines résidences ne laisse personne indifférent. De quoi pleurer pour les plus émotifs! Cette réalité misérable dépasse l'image que tous les Canadiens en avaient. Enfants amaigris par la misère, souvent nus, qui nous dévisagent en souriant, qui s'amusent avec des riens. «Cela me heurte en dedans», d'avouer Anick Santerre, une stagiaire du groupe. Leur gouvernement ne les autorise qu'à partager leur pauvreté.

Le slalom ici, c'es en auto qu'on le pratique. Les autos bosselées et repeintes de manière bigarrée se promènent d'un côté à l'autre des rues. On les voit, on les entend, on les sent et on les évite. Le klaxon est un outil essentiel pour un chauffeur. Et ils sont débrouillards, car il n'y a pas de «stops» ni de noms de rue. Beaucoup empruntent le transport en commun. Les «guaguas» sont bondées et favorisent les contacts physiques... Essayez de bouger quand vous avez une famille sur les genoux (j'exagère à peine...) Sylvain Manseau affirme que «la prochaine fois qu'un copain se plaint du transport à Sherbrooke, il l'expédie à Santo-Domingo».

La chaleur

Travailler sous un climat de 35° C et une humidité incroyable, faut le faire. «Dès mon arrivée à l'aéroport, le 15 mai dernier, j'ai commencé à suffoquer», d'expliquer Dominique Blais. Tout geste simple devient pénible. Même dormir requiert un effort...

À cela s'ajoutent les charmantes bestioles, le machisme, la «turista», la nourriture, la langue, les fiestas... alouette! Et les poules qui errent partout et que je retrouve tous les soirs dans mon assiette!

Et pourtant, ces valeurs sont partagées par sept millions de citoyens certes aussi brillants que nous! Pour le moment, à part saluer les lecteurs de *La Presse* et ma famille, je n'ai pas de conclusion. Vous?

Isabelle TARDIF
Cégep Champlain
Lennoxville

Génies en herbe

En collaboration avec Genies en herbe Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A WOODSTOCK

1. Dans quel État est située la ville de Bethel où se tint le fameux «Woodstock Art and Music Fair»?
2. En quelle année ce concert eut-il lieu?
3. Qui en était l'organisateur?
4. Quel sorte d'animal est Woodstock dans une bande dessinée de Schultz?
5. Comment s'appelle son ami, chien philosophant, arrêt court et merveille masquée?

B LITTÉRATURE



Auteur américain

1. Quel Américain est l'auteur de la pièce «Qui a peur de Virginia Woolf?
2. Quel auteur «léger» du 18e siècle écrivit *le Paysan perverti*?
3. À quel auteur sénégalais doit-on la définition de la «négritude»?
4. De quelle couleur est le chien dans le titre d'un roman de George Simenon?
5. Dans le titre de deux oeuvres de Milton, qu'est-ce qui a été perdu et reconquis?
6. À quel traité enlève-t-on généralement la fin de son titre: «pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences»?
7. Quel était le prénom du frère des soeurs Brontë, écrivain lui aussi?
   a) Smithson
   b) Rupert Theodore
   c) Branwell Patrick
8. Si le mot sadisme vient du marquis de Sade, de quel autre écrivain, autrichien celui-là, vient le terme masochisme?
9. Quel auteur russe écrivit «Eugène Onéguine»?
10. Sous quel autre nom Marguerite Gautier est-elle mieux connue?

C PERSONNAGES

1. Quelle était la profession de Karl Friedrich Hieronymus baron de Münchhausen?
2. Quel est l'équivalent américain du personnage anglais de John Bull?
3. De quel personnage célèbre Vlad Tepes est-il l'inspirateur?
4. Vrai ou faux: les histoires du Dr Jekyll, de Mister Hyde et de Robinson Crusoé ont été inspirées de la vie de personnes ayant déjà existé?
5. Quel titre le personnage Edmond Dantès prendra-t-il pour exercer sa vengeance.?

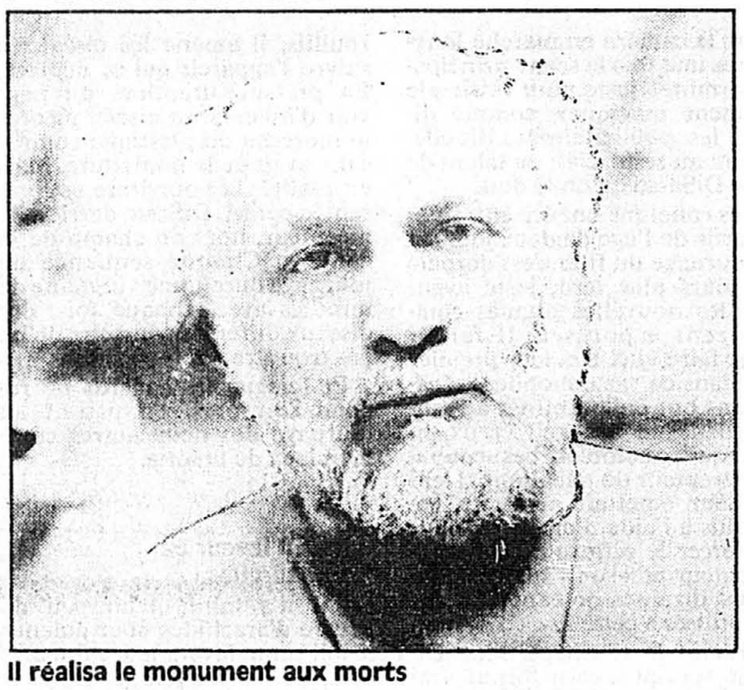
D BROTHERS

1. Quel groupe interpréta la chanson «Unchanged Melody», qui fut reprise dans le film *Ghost*?
2. Quel autre groupe des années 60 popularisa les chansons «Shout» et «Do You Love Me»?
3. À quels «brothers» Charles Darrow vendit-il les droits du célèbre jeu qu'il avait inventé?
4. Quel groupe popularisa la chanson «Wake Up Little Suzie» qui fut censurée dans plusieurs villes des États-Unis?
5. Le nom des Marx Brothers est une déformation du vrai nom de famille de ces artistes. Quel est ce nom?

E GÉOGRAPHIE

1. Dans quelle baie se déverse le fleuve Koksoak?
2. Quel est le nom de ce pays africain: limité par la Guinée, le Liberia et l'océan Atlantique; sa capitale est Freetown?
3. De quel pays Tirana est-elle la capitale?
4. Quelle est la monnaie du Botswana?
   a) pula
   b) rand
   c) botswi
5. Quel est le nom français de la capitale du Sri Lanka, qui s'écrit Kolamba en cinghalais?
6. Quelle est la langue officielle du Cambodge?
7. En quoi se divise le yen?
8. Sur le drapeau de l'Afrique du Sud apparaissent trois drapeaux: celui du Transvaal, celui de l'État d'Orange; quel est l'autre?
9. De quel pays Wilfried Martens est-il le premier ministre?
10. Quel est le titre de l'hymne national de ce pays?

F IDENTIFICATION



Il réalisa le monument aux morts

1. Sculpteur et peintre français né à Montauban en 1861 et mort à Le Vésinet en 1929.
2. Fils d'un ébéniste, il fit ses premières armes dans l'atelier de Falguière. Il devint l'aide de Rodin et celui-ci l'influença grandement.
3. Il réalisa plusieurs monuments dont le *monument aux morts* à Montauban, *monument à Mickiewicz* à Paris.
4. Il réalisa aussi *Héracles Archer*, qu'on peut admirer au musée d'Orsay à Paris.

SOLUTION À LA DERNIERE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hanequart

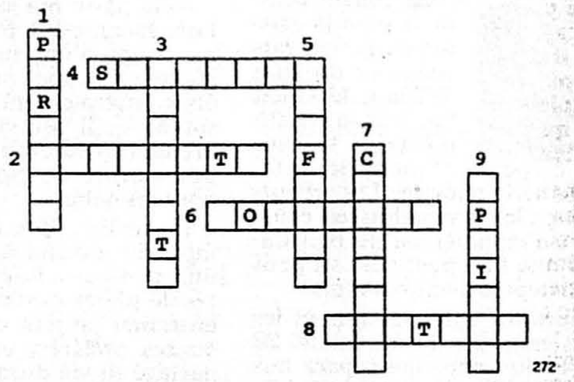
Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses).
Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).
Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ

1-2 4-5 7-8 2-3 5-6 3-4 8-9 6-7

DÉFINITION Odeur de mauvaise cuisine. (AGILLNOR)

MOTS	DÉFINITIONS	MOTS	DÉFINITIONS
1. G_____	Elle admire un chanteur et le suit dans ses déplacements. (7 lettres)	5. R_____	Aspirer par le nez. (8 lettres)
2. V_____	Malaises ressentis au-dessus du vide. (8 lettres)	6. S_____	Enivrent. (8 lettres)
3. L_____	Superposaient des poissons salés dans les barils. (8 lettres)	7. E_____	Évinçons. (8 lettres)
4. R_____	Tachera de nouveau ce qui avait été nettoyé. (8 lettres)	8. F_____	Allait très vite. (7 lettres)
		9. E_____	Faisons tomber les poils de. (7 lettres)



SOLUTION DU No 271:

1. TEQUILA — QUALITÉ
2. CITRIQUE — CRITIQUE
3. MOTORISÉ — MOROSITÉ
4. SÈMERAI — ARÉISME
5. TÉTAIENT — ATTEINTE
6. DOMINER — MOINDRE
7. ÉPUÇONS — CONSPUÉ
8. MÉTREUR — MEURTRE
9. SCRUTÉE — CREUSET

Anacroisés

Philippe Guérin

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans** *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

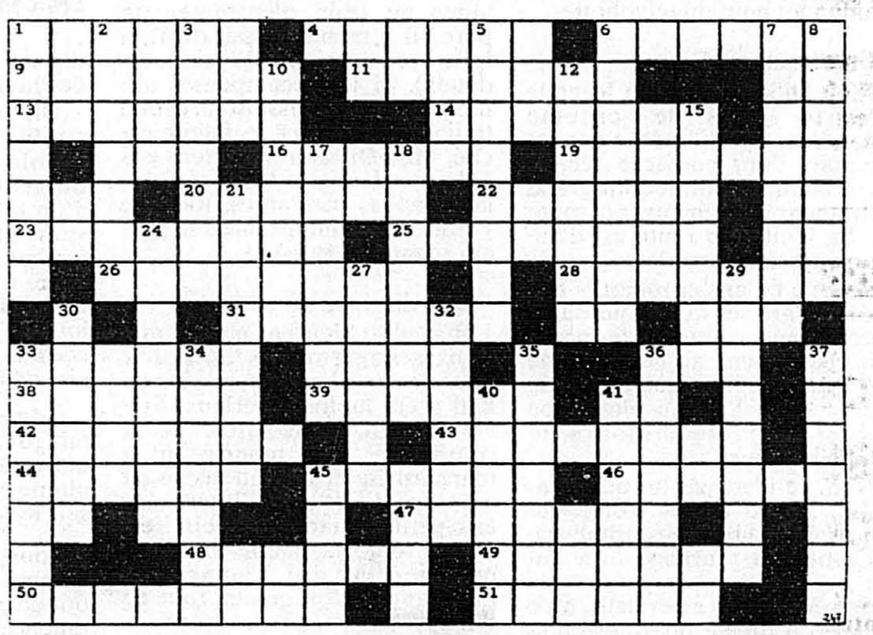
HORIZONTALEMENT

1: G L M N O O
4: A I I P T W
6: E I J N R U
9: C D E L O O U
11: I I L M O R S
13: E E G I N R R (3)
14: A E E M N N O
16: A I N S S T (3)
19: D E I N N O S (3)
20: E L R S T U (2)
22: A E E I N R (5)
23: A D E E I N S T (6)
25: A E E P O S T U (2)
26: A D E E N O P R
28: D E I N S T U (4)
31: E E G I L N O
33: A E I M N T (5)
38: E M O P R T (3)
39: A E R S T Z
42: A A B E E G R
43: E E G I L N O O
44: A E N R S U (3)
45: A E L S T T (2)
46: B E L L S U
47: A A E I S S Y
48: A B B I I M
49: E E E I N T T (2)
50: A A C D E F H U
51: E E E N R T (2)

7: B E E E L L R S
8: E E I I S S T
10: A C I L R S T
12: E I M N O R T (3)
15: E E E G I N N
17: E E N O P S T (4)
18: A E E G P R S (4)
21: E E I L R S T T (2)
24: E E E E H M P R
27: D E I N R U (3)
29: E E L L N N O T
30: A B I R S U (2)
32: A E N N S T (2)
34: A E F G I N T (3)
35: A A E O T T Z
36: B E G I I N U
37: H I K S S W Y
40: A E E R S T (5)
41: A B I L O T (2)

VERTICALEMENT

1: A D I L M N O
2: D E G N N O O
3: D E E I O S U (2)
5: A E I N S S T T (2)
6: E I I N O O R U (2)



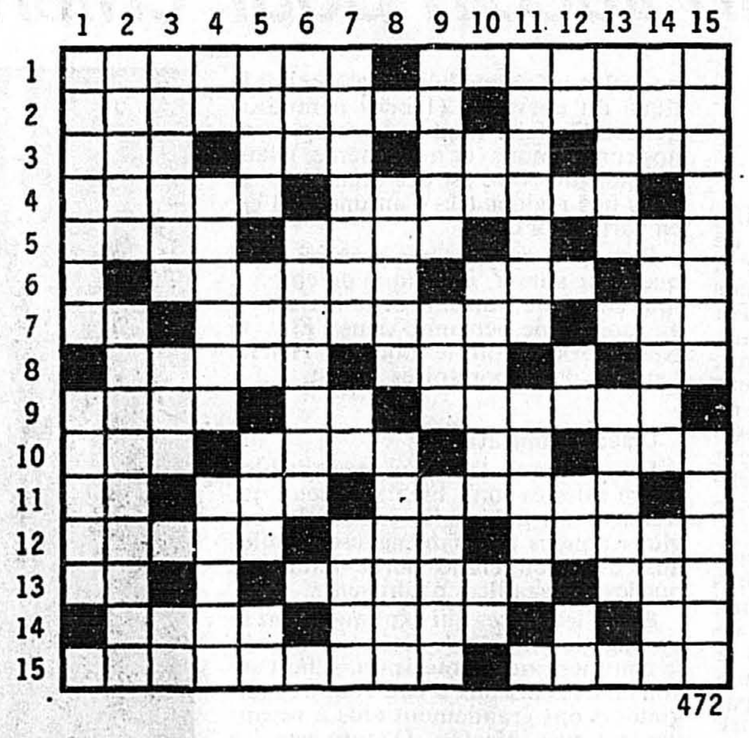
SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(MESURES)



472

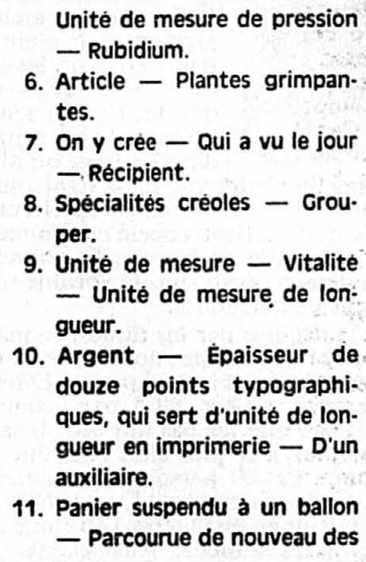
HORIZONTALEMENT

1. Unité de mesure d'intensité lumineuse — Unités de mesure du temps.
2. Instrument servant à déterminer la densité d'un liquide — Refuge.
3. Partie d'un tout — Banal — D'une locution signifiant rendre vivement la pareille — Obtenus.
4. Peut se dire d'un angle — Dimension d'un corps dans le sens perpendiculaire à la longueur.
5. Crier — Bordure intérieure d'une piste de cyclisme — Abréviation chrétienne.
6. Ancienne mesure de capacité — Outil — Conjonction.
7. Te trouves — Traitement médical — Drôle d'habitude.
8. Peser l'emballage d'une marchandise, dont le poids est à déduire de la masse brute pour obtenir la masse nette — Maigre — Un des points collatéraux.
9. Place sur une balance — Radon — Ancienne mesure agraire qui valait 34,18 m² à Paris.
10. Division — Être grand ouvert — Note — Épointé.
11. À elle — Très fatigué — Change.
12. Parfum — Transpire — Vases.
13. Négation — Marchandise quelconque destinée à la consommation alimentaire — Opération de classement.
14. Tribu israélite — Qui s'élève d'un coup à son paroxysme — Grand dieu.
15. Mesure de longueur de 120 brasses pour évaluer les courtes distances — Tige d'une balance, aux extrémités de laquelle sont fixés les plateaux.

VERTICALEMENT

1. Unité de mesure de la valeur énergétique des aliments — Instrument pour la mesure des poids.
2. Ancienne mesure de capacité et de poids encore en usage dans les pays ibériques — Unité de mesure d'angle solide.
3. Précises — Résine malodorante — Symbole chimique.
4. Dans la gamme — Canal du corps humain — Port de Suède.
5. Attendris — Boisson — Unité de mesure de pression — Rubidium.
6. Article — Plantes grimpantes.
7. On y crée — Qui a vu le jour — Récipient.
8. Spécialités créoles — Grouper.
9. Unité de mesure — Vitalité — Unité de mesure de longueur.
10. Argent — Épaisseur de douze points typographiques, qui sert d'unité de longueur en imprimerie — D'un auxiliaire.
11. Panier suspendu à un ballon — Parcourue de nouveau des yeux.
12. Habitudes — Affirmation du Moyen Âge — Patrie d'Abraham — Troisième personne.
13. Moins que la moitié — Siffient.
14. Pas rejeté — Anciennes mesures françaises de longueur — Déambula.
15. Ancienne monnaie — Entre deux roues.

■ **SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN**



471

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

Bédard couronné

Les cinq parties que comportait le championnat du Québec n'ont pas suffi à départager François Bédard et Germain Boulianne. Après 108 coups, ils se sont retrouvés avec le même nombre de points, 4717 sur 4796. Il fallut avoir recours à une période de «prolongation» consistant en une partie jouée par les seuls deux joueurs avec temps de réflexion réduit. Dans ce cas, le moindre faux pas est fatal, c'est-à-dire que dès qu'un joueur forme un mot qui rapporte moins que celui de son adversaire, il a perdu!

Après un premier coup facile (BRUNIR), les deux se sont joués de CISJURAN (en deçà du Jura). Plusieurs solutions faciles étaient jouables au troisième coup. Mais au quatrième, Boulianne joue, pour 32 points, APIQUAIS (APIQUER, incliner les vergues de haut en bas) et oublie CAPAIS (CAPER, envelopper un cigare) un mot compte triple pour 33 points. C'est fini pour Boulianne! Bédard retrouve donc sa couronne prêtée un temps à Mario Buteau qui finit troisième.

Mais revenons au samedi 22 mai où, en l'absence de André Houle, ils n'étaient plus que trois super favoris, les 3 B, c'est-à-dire Buteau, Boulianne, Bédard.

La première partie fut certainement la plus sélective du tournoi. Quelques mots difficiles, ajoutés à la nervosité d'une première partie et à une animation rapide, allaient mettre à mal l'optimisme qui précède un gros tournoi, où tout le monde espère sans l'avouer finir dans les dix premiers. Boulianne est le moins mauvais de tous à 32 points du top, talonné de près par les outsiders, Marielle Gingras et Jean Daigle. Buteau n'est pas loin (à 4 pts), mais Bédard se retrouve à 18 points, un gros écart à ce niveau.

La seconde partie, facile, voit Boulianne et Nguyen terminer au top devant Bédard et Buteau à un point.

Dimanche, Boulianne continue sur sa lancée en gagnant encore la troisième partie, quelques points devant Buteau et Bédard. Après la troisième partie, les positions sont les suivantes: Boulianne mène avec 8 points d'avance sur Buteau, 16 sur Bédard. Derrière, on a du mal à suivre le train imposé par les 3B. On trouve un groupe de trois joueurs à environ 80 points. Entre ces deux groupes, navigue Pierre Nguyen, quatrième.

C'est dans la quatrième partie qu'on assiste au revirement du tournoi. Bédard gagne la partie à un point du top devant Buteau à 14 points tandis que Boulianne connaît quelques ratés. Bédard rattrape ainsi son retard de la première partie et l'on observe un resserrement au classement général: Bédard s'empare de la tête avec un point d'avance sur Buteau et trois points sur Boulianne. Nguyen est condamné à la quatrième place, distancé par les 3B et loin devant les autres.

Il reste la cinquième partie et le championnat repart donc presque à zéro. Boulianne réussit à rattraper son retard sur Bédard. Buteau, malheureux, ne rate qu'un mot, mais un mot facile, trop facile peut-être, CEUX, qui lui fait perdre une vingtaine de points.

Boulianne et Bédard se sont donc retrouvés en tête-à-tête pour la partie spéciale prévue dans pareil cas pour départager les ex aequo.

En classe A, Jeanne Lapointe de Saint-Eustache a gagné grâce à son positivisme qu'elle a montré tout au long du tournoi. La première partie vit un départ remarquable de Johanne Lafond de Nicolet. Mais partie après partie, Lapointe a grignoté son retard et a réussi à s'imposer grâce à sa régularité. On notera, encore dans cette classe A, l'excellente performance de Jacqueline Saint-Pierre, 13e du tournoi et 3e de la classe A, juste derrière Michèle Gingras, ancienne présidente de la fédération qui semble revenir à sa juste valeur.

Résultats: (maximum 4796 pts)

1er	François Bédard (Longueuil)	4717
2e	Germain Boulianne (Hull)	4717
3e	Mario Buteau (Québec)	4704
4e	Pierre Nguyen (Boucherville)	4663
5e	Marielle Gingras (Saint-Laurent)	4544

Classe A:

1er	Jeanne Lapointe (St-Eustache)	4534
2e	Michèle Gingras (Duvernay)	4445
3e	Jacqueline Saint-Pierre (Outremont)	4437
4e	Colette Lamarre (Saint-Jean)	4421
5e	Jean-Marie Gignac (Québec)	4410

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Deuxième partie du championnat du Québec disputée le 22 mai 1993.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	PBLISU?			
2.	AOODXT?	PUBLI(E)S	H4	76
3.	DO?-BLIS	BOXAT	6H	36
4.	VNUPEES	(T)ABLOIDS	K5	90
5.	NS+AEEOU	PLEUVE	8J	36
6.	ATMUAIQ	ENOUASSE	12E	68
7.	M+IRATUE	VAQUAIT	N8	66
8.	GSSDEEM	MUTERAI	D8	88
9.	YEUNRCO	MESSE	15A	31
10.	NUE+ZNEE	COYER (1)	11A	36
11.	EENU+IRN	NAZE (2)	13C	40
12.	NU+AEOJT	RINCEE	A8	27
13.	EGARMEA	AJOUTENT	14G	67
14.	NSEKHHO	EMARGEA (3)	B2	78
15.	EHH+ATIN	KAONS	4A	48
16.	THAIN+FV	HE	15G	47
17.	VHNTA+RC	TIF	10D	27
18.	?DIWRGN	HAVA	I9	24
19.	EWCILTG	FINIREZ	E7	24
20.	ECILTG-D	WU	M7	21
21.	DGET+LLR	CIL	F6	20
		LEI	14B	13
				963

Commentaires:

1 — COYER ou COYAU, pièce de charpente d'un comble.
2 — NAZE ou NASE, hors d'usage.
3 — EMARGER, toucher un traitement.

Résultats:

1er	Pierre Q.T. Nguyen et Germain Boulianne			963
3e	François Bédard et Mario Buteau			962
10e	Pauline Bernier			954
31e		925	53e	900
86e		850	107e	800

À tire-d'aile...

Allô ! Maman !



PIERRE GINGRAS

Quel dénominateur commun peut-il exister entre les rats vengeurs du film *Willard,* le chien Lassie, son cousin militaire Rintintin, le cochon Arnold de la fameuse série télévisée *Les arpents verts* et les sympathiques canetons du commercial de Bell Canada que l'on peut voir au petit écran depuis quelques mois?

Pourtant, entre les rats et les petits canards, il s'est écoulé 22 ans. Et le temps qui sépare nos petites boules de duvet jaune, le cochon rose, et les nombreux «Lassie» qui se sont succédé, est encore beaucoup plus grand. Je parie même que vos jeunes n'ont jamais entendu parler de Lassie.

Mais entre tout ce petit monde, il y a un lien. Il s'appelle Moe DiSasso.

C'est à lui qu'a fait appel la maison de publicité Cossette pour réaliser trois récents commerciaux de Bell mettant en vedette un raton laveur, un couple de tourterelles rieuses et tous ces canetons répondant à l'appel de maman au bout du téléphone.

Un oiseau gelé

Moe DiSasso est une légende vivante dans le cinéma américain. On dit même que les Japonais l'ont consacré récemment comme étant le plus grand entraîneur d'animaux au monde. Sa feuille de route est d'ailleurs impressionnante.

Âgé de 68 ans et toujours très actif malgré ses quatre pontages coronariens, comme il le racontait récemment au cours d'une entrevue téléphonique depuis la banlieue de Los Angeles, Moe DiSasso semble toujours de bonne humeur.

Non, ce n'est pas lui qui a entraîné Lassie et les sosies qui l'ont suivi. Durant les nombreuses années de tournage de ce qui fut un des premiers (et très long) téléroman américain, Moe DiSasso a dressé presque toutes les bêtes sauvages qui donnaient du fil à retordre au Colley vedette. Moe DiSasso est cependant le «père» du célèbre Rintintin. Le cochon rose qui a fait les quatre cents coups à la télévision et durant trois ans d'affilée (sans oublier les dizaines de reprises), c'est aussi son oeuvre. Tout comme les 600 rats de ce fou de Willard.

«J'ai passé ma jeunese dans le bois, raconte-t-il. Je me souviens, au cours d'un automne froid, d'avoir rescapé un oiseau qui était littéralement gelé. Je l'ai soigné et il est vite devenu la première décoration vivante de notre arbre de Noël.» Et voilà pour les débuts.

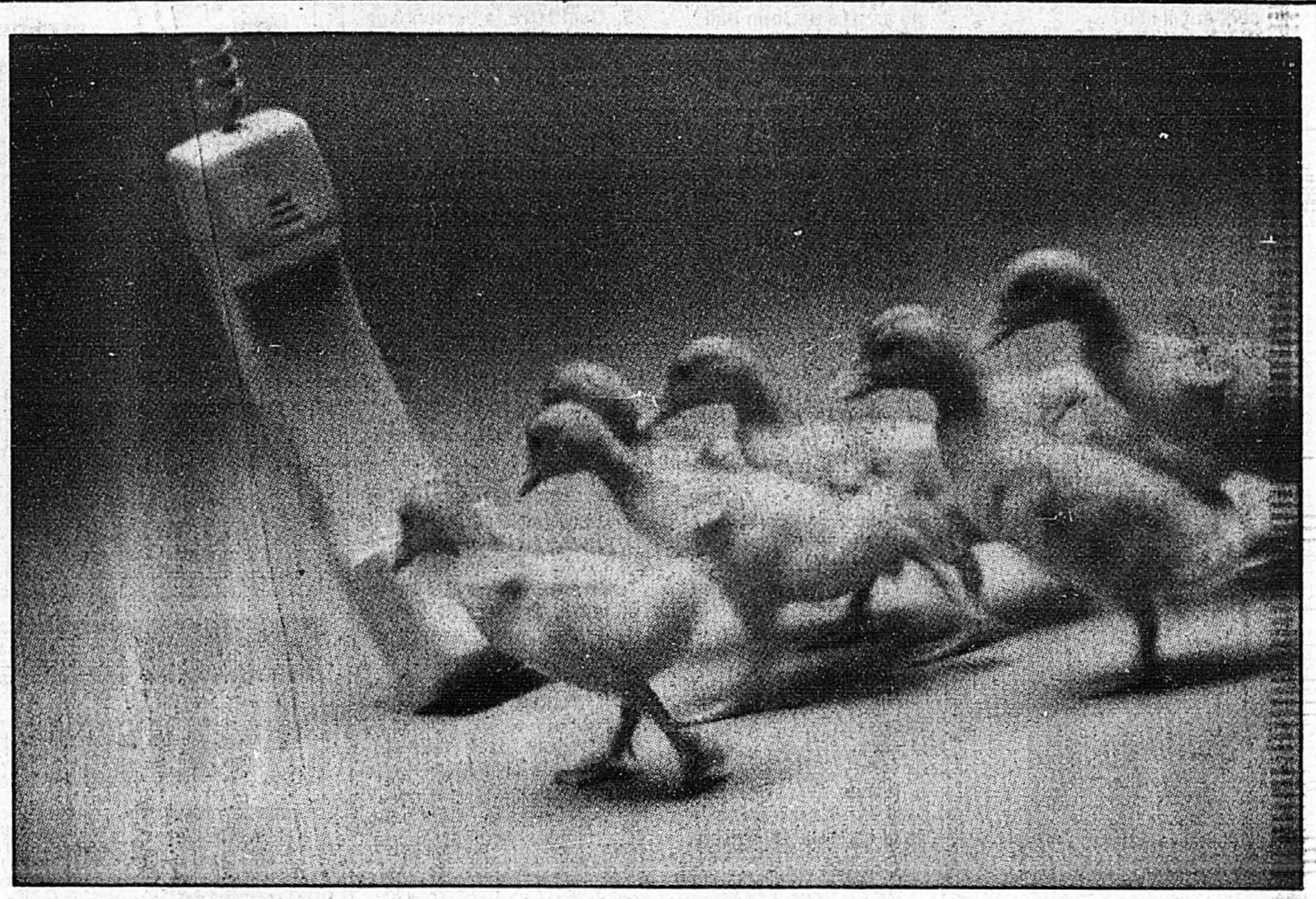
En réalité, Moe DiSasso a fait faire du cinéma à ses animaux durant 48 ans. Rares sont les bêtes de plateau qu'il n'a pas eu à entraîner un jour ou l'autre. Un de ses préférés, un corbeau, a partagé sa vie durant 25 ans. Le gros volatile noir a figuré dans 110 films et commerciaux. Et encore aujourd'hui, dit-il, rares sont les compagnies de publicité qui ne font pas appel à ses sercices pour réaliser des commerciaux impliquant des animaux.

Comment si prend-il? «Avec de l'amour, dit-il. Parce que j'aime les animaux, le reste devient très simple.» Mais en fait, les choses ne sont pas aussi simples qu'il le prétend. Joe DiSasso est un travailleur infatigable, doté d'une patience à toute épreuve. Il faut le voir dans un video en train d'entrainer un porc (il a même réussi, dit-il, à faire fredonner un de ces lourdauds). Si les récompenses alimentaires réussissent presque toujours à éveiller le talent caché, Moe DiSasso n'hésitera pas à donner la bise à la grosse bête aux oreilles pendantes. Rien de vraiment ragoûtant, mais le porcin se montre satisfait.

Des dizaines de canetons

Il semble bien par contre que l'entraînement des animaux pour les trois commerciaux de Bell a été moins laborieux. Sylvie Bastien, porte-parole de la compagnie, s'est montrée à la fois surprise et un peu déçue de voir que *La Presse* s'intéressait aux petits canards publicitaires. «C'est toute la poésie de notre commercial qui disparaîtra quand vous expliquerez tout ce qui s'est passé», a t-elle lancé.

L'idée originale de Cossette a été réalisée par Johanne Laplante de *La Compagnie de films*, une petite séquence de 30 secondes qui a nécessité des heures et des heures de tournage.



Les canetons vedettes du commercial de Bell Canada qu'on peut voir au petit écran.

Un petit groupe de canetons semble se demander d'où vient ce coin coin maternel. Puis, ils se dirigent tous vers le récepteur d'un téléphone d'où semble provenir la voix. À la fin de la projection, on peut voir un petit égaré qui perd momentanément l'équilibre dans sa hâte de rejoindre la troupe, un moment cocasse qui donne une authenticité additionelle à la scène.

Admettez que vous vous y êtes fait prendre. La voix de maman qui appelle ses ouailles au téléphone et tout ce petit monde qui suit le récepteur.

Pourtant tous les sons que l'on entend au cours du commercial ont été ajoutés au film qui lui est muet, explique Johanne Laplante. Mais le petit canard qui glisse, c'est l'imprévu. «On fait la même chose lorsque l'on tourne avec des enfants. On laisse toujours la caméra en marche longtemps une fois la scène principale terminée juste pour saisir «le moment magique» comme disent les publicitaires», dit-elle. Quant au reste, c'est au talent de Moe DiSasso qu'on le doit.

Les canetons ont été entraînés à partir de l'âge de deux jours et le tournage du film s'est déroulé six jours plus tard, juste avant que les nouvelles plumes commencent à pousser. Il fallait donc faire vite. Dès leur premier pas dans ce vaste monde, les canetons ont été entraînés à manger dans un appareil creux en bois qui ressemblait beaucoup à un récepteur de téléphone. L'entraîneur émettait aussi un gazouillis à l'aide d'un sifflet pour renforcer le réflexe de suivre le récepteur et «son» maître. Plusieurs dizaines de canetons ont été utilisés à cette fin.

Durant le tournage, Moe DiSasso manipule cette fois un vrai récepteur et à l'aide de son gazouillis, il amène les oiseaux à suivre l'appareil qui se déplace. En prêtant attention, on peut voir d'ailleurs un oiseau picorer le morceau de plastique comme s'il y avait de la nourriture. Mais en réalité, la nourriture est présentée par M. DiSasso derrière le récepteur, hors du champ de la caméra. Chaque séquence de tournage durait une vingtaine de minutes avec, chaque fois, des oiseaux différents, histoire de ne pas trop stresser les oisillons.

Et lorsque les canards ne répondaient plus, on passait au tournage des deux autres commerciaux de la série.

Raton laveur et tourterelles

S'il n'a fallu qu'un peu de beurre d'arachides pour amener le joli raton laveur à déchiqueter le cable de téléphone, le commercial sur le couple de tourterelles fut beaucoup plus compliqué à réaliser, raconte Mme Laplante. «Nous avons été très chanceux que les oeufs pondus par nos tourterelles aient pu éclore juste à temps pour que l'on puisse procéder au tournage», fait valoir pour sa part M. DiSasso.

Dans cette histoire d'amour, chaque séquence a été jouée par des couples différents. Quand à celui qui amène galamment une branche au nid, on l'a aidé un peu en attachant la brindille à son bec. L'illusion est totale. Plusieurs bébés tourterelles dont l'âge variait légèrement ont aussi été mis à contribution. Moe DiSasso s'est dit étonné en voyant le produit fini que l'on ait retenu la séquence avec les bébés les plus vieux. Pourquoi? Johanne Laplante hésite. «Tout simplement parce qu'ils étaient un peu moins laids que les plus jeunes», dit-elle en éclatant de rire.

Les petits compagnons

Enfin, un vaccin pour chiens contre la maladie de Lyme



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

Les pitous sportifs, grands amateurs de jogging ou de plein air la truffe au vent, les chiens de chasse, ceux enfin qui, les fins de semaine, vont à la campagne, dans les bois, ou nichent dans un chalet aux États -Unis, sont de plus en plus victimes, malheureusement, d'un fléau appelé communément la «maladie de Lyme». Et connu officiellement aussi sous le vocable scientifique de borréliose.

Transmise par les tiques, ce mal susceptible de frapper nombre de mammifères, fit son apparition aux États-Unis en 1975. Là-bas, c'est par dizaines de milliers que les cas ont été signalés et compilés à ce jour chez l'homme. On a relevé 16 000 personnes atteintes, par exemple, dans le seul État de New York (limitrophe du Québec) au cours des 10 dernières années! Aux U.S.A., d'ailleurs, ce sont les États du Nord-Est (Connecticut, New Jersey...), et ceux-là même que les vacanciers québécois fréquentent le plus assidûment, qui sont les plus infestés.

Tique du chevreuil

Les premiers cas de borréliose furent signalés sur le chien en 1984. Et il semble acquis dans le monde médical que l'incidence de cette maladie chez cette dernière espèce, et bien qu'elle n'ait pas été quantifiée avec exactitude, soit de six à dix fois plus élevée que chez l'homme...

Les symptômes généraux de cette pénible affection sont donc:

- des crises d'arthrite, qui se manifesteront par des boiteries soudaines, et de la difficulté à se mouvoir;
- une importante poussée de fièvre;
- une faiblesse générale, avec perte d'appétit;
- de la dépression et des courbatures.

Causée par une bactérie (Borrelia burgdoferi, pour la nommer par son petit nom!), cette maladie est transmise par les tiques. Ces dernières, sortes de vampires suceurs de sang, parasitent la peau. Et, lorsqu'une tique infestée pique un chien (ou une personne), la bactérie est alors transmise dans les 24 heures (et par sa salive) au sang de son nouvel et infortuné hôte. C'est en fait la tique du chevreuil (Ixodes dammini) qui semble faire le plus de ravages sur nos compagnons (et nous-mêmes) dans les États du Nord-est des États-Unis, et dans nos régions (les Cantons de l'Est en particulier).

Bien qu'il ne faille pas prendre panique pour autant, une tique de chien a tout de même transmis cette maladie à au moins une personne dans l'État de New York, selon le docteur Hélène Langlois des Laboratoires Ayerst.

Oiseaux migrateurs

Les animaux les plus susceptibles d'être infestés sont, bien sûr, ceux qui fréquentent, à la belle saison, les régions boisées ou marécageuses. Celles aussi où foisonnent les herbes hautes, et que les broussailles envahissent.

Parmi les causes qui expliqueraient la propagation rapide de cette maladie sur le continent nord-américain, il faut savoir que les oiseaux d'eau et autres migrateurs ont grandement aidé à répandre les tiques infectées. D'autre part, les chiens qui séjournent dans des régions sauvages ou à la campagne, tout comme les animaux de la faune sauvage, peuvent ensuite contaminer facilement les banlieues, voire les zones urbaines. À commencer, qui sait, par votre propre cour arrière où la maladie risque de s'y contracter de plus en plus facilement.

Si votre animal présente les symptômes de la maladie de Lyme, un énergique traitement avec un antibiotique à large spectre (du genre amoxycilline) et ce, pendant 10 à 14 jours (mais parfois de quatre à six semaines selon le docteur Hélène Langlois) devrait suffire à contrôler l'infection. Mais, dans les cas chroniques ou ceux qui n'auront pas été pris suffisamment tôt, l'antibiothérapie, tant chez les animaux que les personnes, pourra s'étaler sur un an ou plus, toujours selon le docteur Langlois.

À titre préventif, quelques mesures peuvent pourtant être envisagées:

- examinez régulièrement le pelage de votre animal pour y repérer les tiques. Surtout si ce dernier fréquente des zones à risque;
- brossez aussi votre compagnon pour éliminer les tiques (surtout avec les chiens au long pelage);
- si vous repérez une tique, enlevez-la au plus vite avec des pinces. En faisant bien attention, toutefois, d'extraire aussi lentement les parties buccales de l'insecte;



C'est dans les hautes herbes et dans les fourrés que les chiens sont le plus susceptibles d'attraper des tiques à la belle saison.

- à titre préventif et curatif, il existe un grand nombre de shampooings, solutions pour bains anti-parasitaires, colliers, pilules, qu'on peut utiliser contre les tiques;
- si possible, coupez les broussailles et tondez court le gazon sur lequel votre pitou joue habituellement;
- traitez, si nécessaire, votre jardin ou votre cour arrière avec des vaporisateurs anti-tiques.

Pour le chien de «chasse»

Dernier et immense progrès pour prévenir la maladie de Lyme, un vaccin, distribué par la compagnie Ayerst, est désormais disponible au Québec dans les cliniques vétérinaires. Après les millions de doses déjà utilisées avec succès aux États-Unis, ce dernier peut, aujourd'hui, être considéré comme très sécuritaire sur la gent canine. La vaccination pourra être initiée dès l'âge de 12 semaines. Une dose de rappel est nécessaire deux à trois semaines plus tard. Ensuite, le rappel ne se donnera plus qu'une seule fois par an.



Les tiques, parasites suceurs, sont largement distribuées de par le monde. Certaines espèces peuvent transmettre la maladie de Lyme.

Il est bien évident que si votre chien (genre yorkshire ou chihuahua de 6 livres) a pour seul domaine votre appartement au 15e étage tout en haut d'une tour (et n'en sort que blotti dans vos bras), ce genre de vaccin est parfaitement superflu. Si, par contre, vous l'emmenez en villégiature de l'autre côté de la frontière (la maladie de Lyme à été signalée, à ce jour, dans 47 États américains), en voyage dans la grande nature, à la chasse, faire du jogging ou du camping, pique-niquer ou faire de longues ballades dans les parcs..., alors ce nouveau vaccin pourra être extrêmement salutaire pour votre toutou.

Au Québec, d'autre part, l'incidence de la borréliose est à son maximum entre mai et octobre. C'est donc le temps de vacciner.

Pour toutes informations sur ce vaccin et cette maladie, vous pouvez appeler (en semaine et aux heures de bureau) le docteur Hélène Langlois au (514) 744-6771.